



Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones : Phase II

Conseil canadien pour
**L'ENTREPRISE
AUTOCHTONE** 


NACCA

 The National Indigenous
Economic Development Board

Supporté par



Indigenous Services
Canada

Services aux
Autochtones Canada

TABLE OF CONTENTS

Résumé	1
Introduction	2
Méthodologie	3
Principales constatations	4
Répercussions	4
Aide financière et approvisionnement	4
Réorientation besoins futurs	5
Données démographiques	5
Caractéristiques des entreprises	6
Répercussions sur les entreprises	8
Répercussions générales	9
Répercussions sur les entreprises	10
Répercussions sur les revenus des entreprises	12
Fermetures	13
Emploi	14
Industrie	17
Financement et soutien	23
Relations d'emprunt actuelles	24
Soutien non gouvernemental	25
Aide financière	26
Obstacles aux programmes gouvernementaux	28
Approvisionnement	32
Besoins actuels	35
Taux de survie des entreprises	36
Besoins les plus pressants	36
Compétences et formation	38
Soutien communautaire et autres programmes	40
Perspectives	40
Réseaux communautaires	40
Mesures prises par les entreprises pour s'adapter	42
Appels à l'action	43
Annexe : Profil des entreprises	46
Bibliographie	48



RÉSUMÉ

INTRODUCTION

La COVID-19 a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. Depuis, les provinces, les territoires, les collectivités autochtones et les municipalités à l'échelle du Canada ont déclaré l'état d'urgence pour mettre en œuvre des mesures de sécurité et réduire la propagation du virus. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les personnes, les collectivités et l'économie a été sans précédent; les groupes vulnérables et systématiquement désavantagés ont subi des impacts négatifs accrus. La recherche et l'échange de renseignements ont joué et continueront de jouer un rôle crucial dans l'élaboration de politiques et de programmes efficaces pendant la pandémie, la phase de la reprise et au-delà.

Afin de comprendre l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises autochtones au Canada, le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCAB) et l'équipe spéciale COVID-19 pour les entreprises autochtones ont lancé la phase 1 du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones en avril 2020. Ce sondage inaugural et le rapport subséquent ont démontré que les entreprises appartenant à des Autochtones étaient parmi les plus durement touchées par la pandémie de COVID-19.

Durant une période de crise mondiale, il est plus important que jamais de concentrer les efforts sur la collecte de données de qualité afin de contribuer à l'élaboration de plans de relance ciblés pour des groupes économiques distincts. Les entreprises autochtones occupent une place unique dans l'économie canadienne et auront besoin de politiques et de stratégies permanentes qui répondent à leurs besoins individuels. Afin de tirer parti de notre compréhension des répercussions de la pandémie de COVID-19 et de l'évolution de l'environnement économique, le CCAB, l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) et le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) ont entrepris une deuxième phase du Sondage auprès des entreprises autochtones sur la COVID-19 en décembre 2020. Les résultats transversaux sont décrits dans le présent rapport.

La phase 2 du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones présente un aperçu crucial des répercussions changeantes sur les entreprises autochtones au cours des deuxième et troisième vagues de la pandémie et des restrictions en matière de santé publique au Canada. Le rapport fait des comparaisons avec les données recueillies dans le cadre du premier sondage sur la COVID-19 auprès des entreprises autochtones et présente une analyse de l'accès et de la participation aux programmes et aux mesures de soutien gouvernementaux dans la mesure du possible. Fait important, le rapport s'appuie sur notre compréhension antérieure des besoins les plus pressants des entreprises autochtones tout au long de la pandémie.

Dans l'ensemble, cette deuxième phase du sondage montre que les chiffres s'améliorent pour de nombreux indicateurs, comme l'incidence économique globale, ainsi que l'incidence sur les revenus, le personnel et les taux de survie. Toutefois, bien que ces chiffres se soient améliorés, ils sont toujours alarmants et les nouveaux indicateurs montrent que les entreprises autochtones sont toujours confrontées à des défis importants. Par exemple, près de quatre entreprises sur dix ont fermé temporairement et 2 % des répondants ont fermé définitivement. Près de la moitié (48 %) des employés ont mis à pied de façon permanente ou temporaire. Notamment, ces chiffres peuvent être sous-représentés dans les données, puisque les entreprises fermées ont peut-être choisi de ne pas participer au sondage, et les entreprises en difficulté ont, de façon compréhensible, peu de temps pour participer à des sondages volontaires. De plus, bien que la plupart des répondants aient connu des répercussions négatives, une grande proportion n'ont pas présenté de demande de soutien gouvernemental, et bon nombre d'entre eux n'ont pas pu s'endetter davantage pour poursuivre leurs activités. Cette situation indique un lien manquant entre les besoins des entreprises autochtones et la disponibilité des mesures de soutien appropriées.

Pendant que la pandémie se poursuit et en attendant la prochaine étape, lorsque les vaccins seront disponibles, les entreprises continueront de s'adapter, diverses mesures de soutien ont été réparties et les perspectives des entreprises s'améliorent. Plus du tiers (37 %) des entreprises ont exprimé des perspectives positives pour les prochains mois. Comparativement à seulement 13 % des entreprises qui ont déclaré un impact positif pendant cette phase de la pandémie. En ce qui concerne les préoccupations les plus pressantes, les préoccupations concernant la survie (comme le financement ou le retour à la normale) ont légèrement diminué par rapport à la phase 1, tandis que les préoccupations concernant le maintien des activités et l'adaptation (soutien à la gestion, ressources supplémentaires et formation et adaptation et innovation) ont augmenté. Enfin, les entreprises autochtones ont fait la promotion de leurs collectivités, 34 % d'entre elles ayant pris des initiatives pour appuyer les personnes ou les entreprises locales pendant la pandémie.

MÉTHODOLOGIE

Le Sondage auprès des entreprises autochtones 2.0 pouvait être rempli entre le 18 décembre 2020 et le 1er février 2021, et il a recueilli un total de 825 réponses en français et en anglais. Le sondage a été distribué au moyen d'une approche de participation ouverte. Le CCAB, l'ANSAF et le CNDEA en ont fait la promotion en ligne par l'entremise de leurs réseaux d'affaires. Des publicités ciblées ont également été utilisées pour promouvoir le sondage sur Facebook et Instagram. La participation était volontaire et reposait sur une méthode d'autosélection selon laquelle les répondants avaient l'option de répondre au sondage en totalité ou en partie. En raison de la nature ouverte et volontaire du sondage, les données ne sont pas pondérées et ne devraient pas être considérées comme un échantillon représentatif fondé sur l'ensemble de la population des entreprises autochtones au Canada. Toutefois, les données recueillies couvrent les entreprises de l'ensemble des secteurs de l'industrie, les groupes identitaires (Premières Nations, Inuits et Métis), le sexe, l'emplacement (dans ou hors des réserves des Premières Nations, les établissements métis, l'Inuit Nunangat) et la taille de l'entreprise (revenus annuels, nombre d'employés). Le rapport suivant donne un aperçu des résultats du Sondage auprès des entreprises autochtones, en examinant les caractéristiques des entreprises, les répercussions, les mesures de soutien offertes par l'industrie, les administrations publiques et non publiques et les besoins pour l'avenir.

Dans le présent rapport, des comparaisons sont faites entre la phase 1 (sondage distribué dans la période du 29 avril au 22 mai 2020) et la phase 2 (sondage distribué dans la période du 18 décembre 2020 au 1er février 2021).

PRINCIPALES CONSTATATIONS

RÉPERCUSSIONS

- Près des trois quarts (73 %) des entreprises autochtones qui ont participé à ce sondage ont été touchées négativement par la pandémie du COVID-19.
- Une plus grande proportion des entreprises (13 %, en hausse de 9 points par rapport à la phase 1) ont décrit l'incidence comme positive, touchant par biais les industries secondaires (y compris le commerce de détail et de gros, la fabrication et le transport).
- Plus de la moitié (57 %) des entreprises autochtones ont déclaré que leur entreprise avait été ouverte tout au long de la pandémie, tandis que près de quatre sur dix (37 %) ont fermé temporairement et 2 % de façon permanente en raison de la pandémie.
- À l'instar du premier sondage COVID-19 auprès des entreprises autochtones, les répercussions les plus souvent déclarées de la COVID-19 étaient une baisse des revenus; l'annulation de réunions, de rassemblements ou d'événements; et une diminution de la demande des clients. Toutefois, la proportion de répondants ayant subi ces répercussions a diminué depuis la phase 1.
- Près de la moitié (48 %) des entreprises autochtones ont mis à pied du personnel de façon temporaire (33 %) ou permanente en raison de la pandémie (15 %); une entreprise sur dix (11 %) a embauché de nouveaux employés.
- Les prévisions concernant les résultats des activités pour les six prochains mois étaient mitigées. Les proportions des entreprises qui prévoient des répercussions positives (37 %) et négatives (42 %) étaient semblables (les 21 % restants n'avaient prédit aucun changement réel). Il convient toutefois de noter que la proportion des entreprises qui étaient optimistes au sujet des six prochains mois était plus élevée que celle des entreprises qui ont déclaré avoir subi des répercussions positives de la COVID dans le cadre de ce sondage (13 %), ce qui donne à penser que certaines entreprises ont un sentiment d'optimisme quant à l'avenir.

AIDE FINANCIÈRE ET APPROVISIONNEMENT

- Quatre entreprises autochtones sur dix (44 %) ont dit qu'elles pouvaient maintenir leurs activités au-delà des six prochains mois en l'absence d'un soutien supplémentaire. Cette proportion a diminué depuis la phase 1 (54 %), tandis que la proportion des entreprises qui n'avaient pas besoin d'autres mesures de soutien financier a augmenté, ce qui donne à penser que la situation s'est améliorée depuis la phase 1.
- Plus de la moitié (58 %) des entreprises qui ont déclaré avoir besoin d'une financière ont demandé au moins un type de programme d'aide financière du gouvernement, et la plupart d'entre elles (52 % de l'échantillon total) l'ont reçue. La principale source d'aide financière du gouvernement était le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), suivi de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).
- Près de la moitié des entreprises autochtones sondées ont déclaré que les exigences financières constituaient un obstacle à l'accès au Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19. De plus, un quart des répondants ont dit qu'ils éprouvaient des difficultés à satisfaire à certaines des exigences d'admissibilité.

RÉORIENTATION BESOINS FUTURS

- Un tiers des entreprises participantes ont déclaré avoir pris des initiatives pour appuyer les personnes et/ou d'autres entreprises de leur collectivité pendant la pandémie, y compris des dons, des campagnes « achats locaux », des partenariats avec d'autres entreprises et des paiements réduits ou modifiés pour des produits et des services.
- L'accélération de la transformation numérique et l'établissement d'une présence en ligne ont été la principale façon dont les entreprises se sont adaptées à la pandémie, au moyen d'une communication en ligne accrue (38 %) et du marketing (33 %), par la création d'une plateforme en ligne (28 %) et l'organisation des événements en ligne (22 %).
- La formation sur les médias sociaux et le marketing numérique (45 %) et la rédaction des demandes subventions, de propositions ou de demandes (43 %) ont été désignées comme étant le type de formation que les entreprises autochtones trouveraient le plus utile, suivi du développement Web (36 %) et de la planification des activités (36 %).

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Le Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones 2.0 avait des répondants de chaque groupe d'identité autochtone. Le groupe le plus important était celui des Premières Nations, qui comptait pour 64 % des répondants, suivi des Métis (30 %) et des Inuits (3 %). Quatre entreprises sur dix (40 %) étaient situées dans leurs collectivités autochtones. Ces collectivités comprenaient les collectivités de l'Inuit Nunangat, les établissements métis et les réserves des Premières Nations. En ce qui concerne le sexe, ce sondage a révélé qu'il y avait des proportions égales d'entreprises appartenant à des femmes et à des hommes (40 %). Huit pour cent des entreprises étaient détenus à parts égales par des hommes et des femmes, et 2 % des propriétaires ont déclaré ne pas être binaires, bispirituels ou transgenres (figure 1).

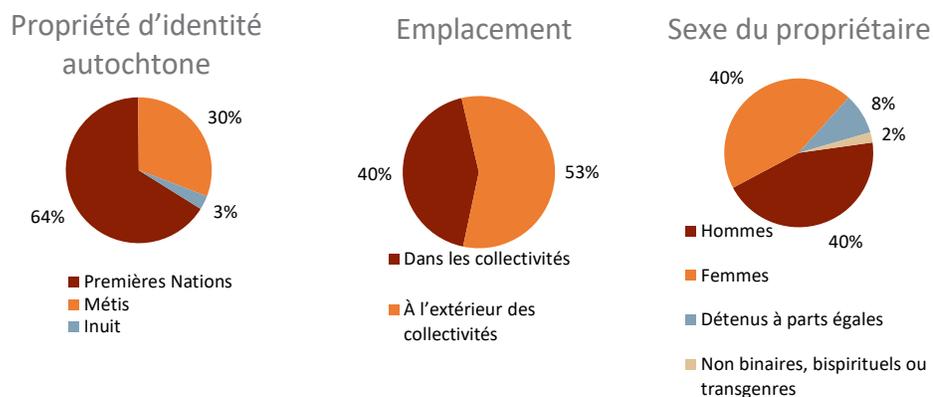


Figure 1

*Les graphiques excluent les réponses « ne sait ou sans objet » et « préfère ne pas répondre ».

Bles entreprises étaient situées dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. L'Ontario comptait la plus forte proportion de répondants (25 %), suivie de la Colombie-Britannique (21 %) et de l'Alberta (18 %). Les autres provinces comptaient une plus petite représentation des répondants : 4 % des entreprises étaient des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Yukon, Nunavut), 4 % étaient du Québec et 6 % étaient de la région de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador)

(figure 2). Comparativement aux données de Statistique Canada de 2019, les provinces et les territoires de l'Ouest étaient surreprésentés dans les données, tandis que le Québec et l'Ontario étaient sous-représentés.¹

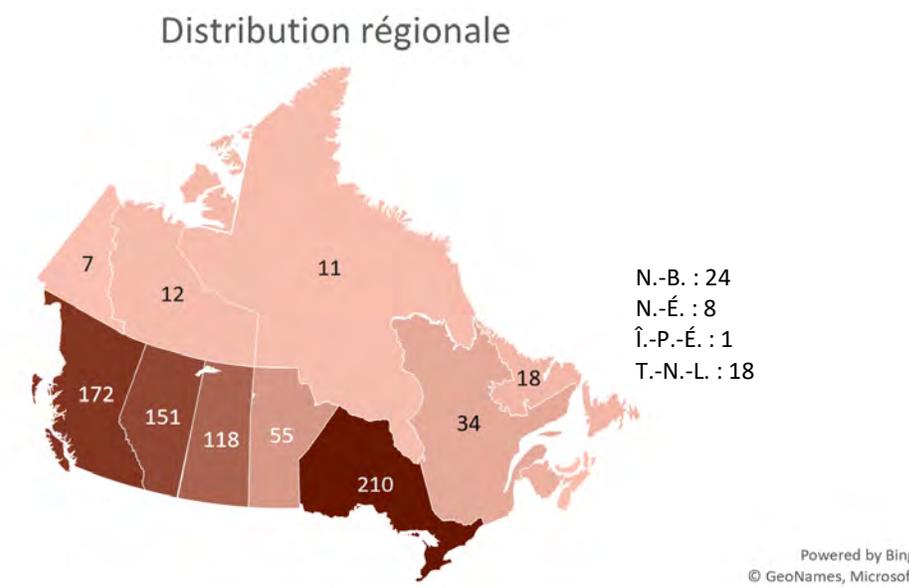


Figure 2

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

La plupart des entreprises sondées étaient des entreprises privées (87 %), à but lucratif (91 %) et constituées en société (56 %) (figure 3). Près des trois quarts avaient des employés (72 %), 28 % n'avaient aucun employé (figure 4) et les trois quarts (75 %) avaient des revenus inférieurs à 1 million de dollars (figure 5). Des recherches antérieures du CCAB ont montré que 53 % des entreprises autochtones n'ont pas d'employés et ne sont pas constituées en société et que les entreprises autochtones sont moins susceptibles d'être constituées en société que la moyenne canadienne.² Ce sondage a révélé que 45 % des entreprises situées dans leur collectivité étaient constituées en société, comparativement à 64 % des entreprises situées à l'extérieur de leur collectivité.

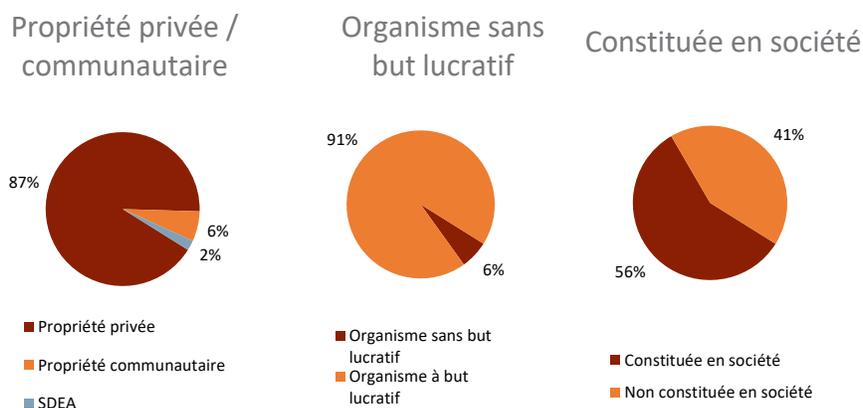


Figure 3

*Les graphiques excluent les réponses « ne sait ou sans objet » et « préfère ne pas répondre ».

1 Principales statistiques relatives aux petites entreprises – Novembre 2019 (Ottawa : Statistique Canada, 2019), https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03114.html

2 Promesse et prospérité : Sondage sur les commerces autochtones 2016, Conseil canadien pour les entreprises autochtones, Toronto, 2016, <https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2017/04/CCAB-PP-Report-V2-FR-SQ.pdf>

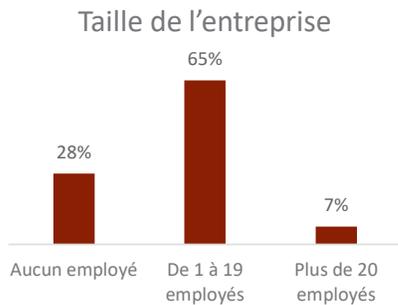


Figure 4

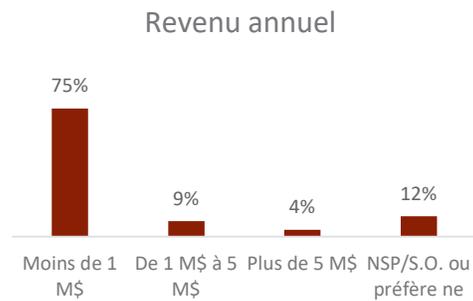


Figure 5

La plupart (58 %) se trouvent dans l'industrie des services, suivis du secteur secondaire (17 %), des ressources naturelles (13 %) et de la construction (11 %) (figure 6). Une ventilation complète de ces catégories est présentée plus loin dans le rapport. Bon nombre d'entreprises semblent avoir une clientèle diversifiée, 39 % faisant affaire à l'extérieur de leur province, 14 % aux États-Unis et 7 % à l'étranger (figure 7).

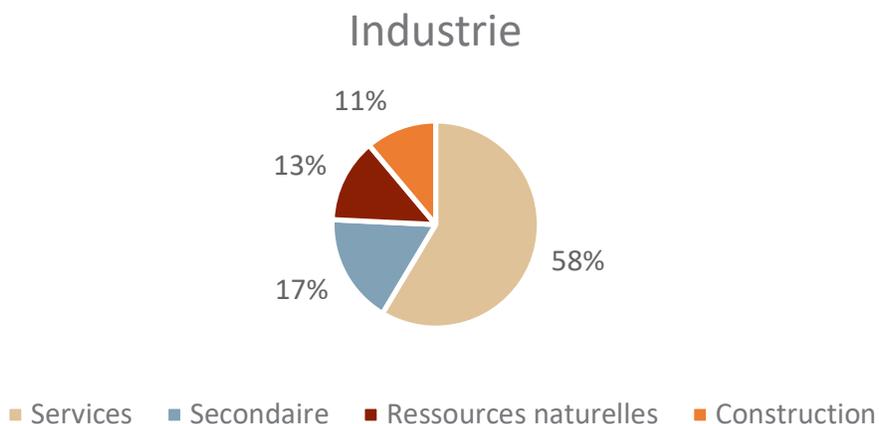


Figure 6

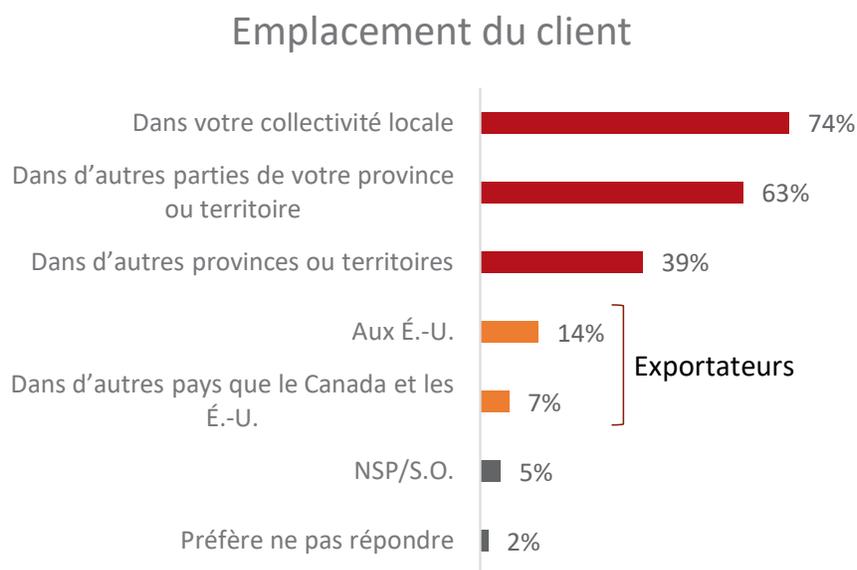


Figure 7



**RÉPERCUSSIONS SUR
LES ENTREPRISES**

RÉPERCUSSIONS GÉNÉRALES

De nombreuses entreprises autochtones éprouvaient des difficultés à faire face aux pressions liées à leurs activités pendant la pandémie de COVID-19. Près des trois quarts (73 %) des entreprises autochtones ont subi des répercussions négatives de la pandémie de la COVID-19 (figure 8). Dans l'ensemble, moins de propriétaires d'entreprise ont déclaré un impact négatif, en baisse de 18 % depuis mai 2020, et la proportion des entreprises autochtones ayant déclaré un impact « très négatif » a diminué (36 % comparativement à 56 %). Une proportion plus élevée a indiqué que l'impact a été positif par rapport au premier sondage (13 % c. 4 %), les industries secondaires étant plus susceptibles de déclarer un impact positif.

Les entreprises ont continué de subir des baisses de revenus (61 %), d'annuler des réunions et des événements (51 %) et d'enregistrer une baisse de la demande de produits et de services (43 %). Près du quart (22 %) des répondants ont connu une baisse importante de leurs revenus (50 % ou plus) et 37 % ont dû fermer temporairement leurs entreprises. Les réponses montrent que 2 % des entreprises ont fermé de façon permanente. Toutefois, le pourcentage peut être plus élevé, car les entreprises fermées n'ont peut-être pas répondu au sondage. Bien que la comparaison entre la première et la deuxième phase du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones révèle que les indicateurs économiques s'améliorent, la plupart des entreprises sont toujours confrontées à des répercussions négatives importantes. Les répercussions sur les revenus, les interruptions des activités commerciales et les fermetures d'entreprises continuent d'être une cause majeure de préoccupation pour l'avenir.

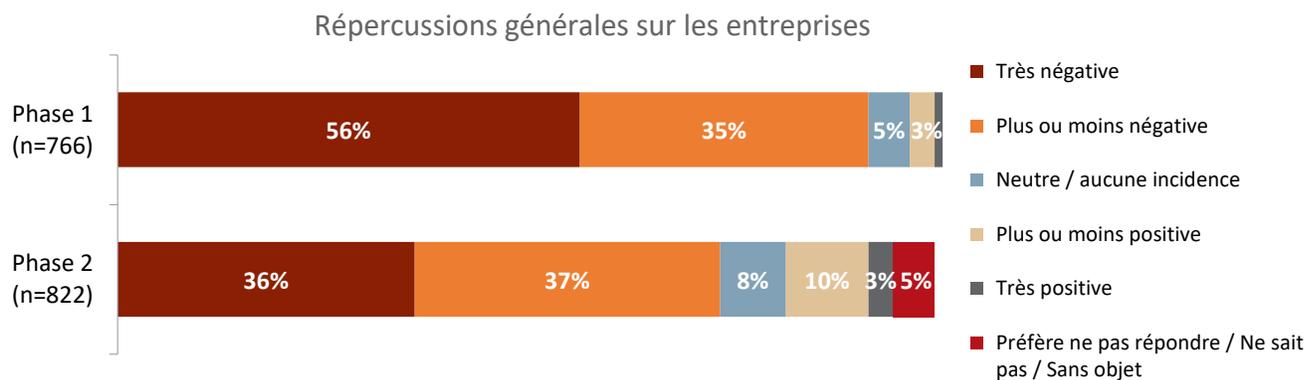


Figure 8. Q19 : Compte tenu de vos activités commerciales, l'impact économique global de la pandémie de COVID-19 a-t-il été ...?
Base : Nombre total de réponses à la question (n=822).

Pistes de réflexion critiques

- Les entreprises œuvrant dans les industries secondaires (27 %), y compris le commerce de détail et de gros, la fabrication et le transport, étaient beaucoup plus susceptibles que les entreprises œuvrant dans les industries des ressources naturelles (8 %), de la construction (2 %) et des services (13 %) d'avoir connu un impact économique positif pendant la pandémie de COVID-19.
- Les entreprises qui ont un marché diversifié se sont mieux tirées d'affaire pendant la pandémie. Près du quart (24 %) des entreprises qui exportent et 22 % des entreprises qui ont des clients partout au Canada ont connu un impact positif au cours de la pandémie. Comparativement à seulement 14 % des entreprises qui avaient des clients au sein de leur collectivité locale ou de leur province ou territoire. Les trois quarts (75 %) des entreprises qui avaient des clients locaux ont subi un impact négatif, comparativement à environ deux tiers des entreprises qui avaient des clients partout au Canada (68 %) ou dans d'autres pays (67 %).

RÉPERCUSSIONS SUR LES ENTREPRISES

Comme pour la phase 1, les répercussions de la COVID-19 les plus souvent déclarées étaient une diminution des revenus (61 %); une diminution de la demande de produits ou de services (43 %) et des annulations de réunions, de rassemblements ou d'événements (51 %). Toutefois, ces répercussions étaient moins répandues qu'à la phase 1, en baisse de 16 %, de 23 % et de 9 %, respectivement, depuis mai 2020. Cependant, les rapports sur les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement sont passés de 25 % à 29 % depuis la phase 1. De plus, de nouvelles répercussions ont été signalées dans cette phase, y compris la pression pour trouver de nouvelles façons de fournir des services ou des biens (40 %), une dette personnelle supplémentaire (37 %) et des coûts supplémentaires en raison des exigences liées à la santé publique (32 %) (tableau 1).

Lorsque les politiques ont changé et que les entreprises se sont adaptées aux nouvelles réalités de la pandémie, nous pouvons constater que les répercussions sur les entreprises ont commencé à s'améliorer, à mesure que les entreprises continuent de s'adapter. Toutefois, bien qu'elles se soient améliorées, elles restent alarmantes et un soutien supplémentaire sera nécessaire pour assurer la poursuite de la reprise. Notamment, des caractéristiques comme la région, l'emplacement dans les réserves ou hors réserve et les marchés de destination avaient un lien important avec les répercussions subies par les entreprises.

Tableau 1. Q18 : Lequel impacts suivants cette entreprise a-t-elle subi comme conséquence directe de la pandémie? **Base : Nombre total des réponses à la question (n=822).**

Répercussions de la COVID-19 sur les entreprises	Phase 1 n=766	Phase 2 n=822
Baisse de revenus	77%	61%*
Annulation de réunions, de rassemblements ou d'événements	60%	51%*
Baisse de la demande de produits ou de services	66%	43%*
Plus grande anxiété chez le personnel	41%	41%
Pression pour trouver de nouvelles façons de fournir des services ou des biens	NA	40%
Dettes personnelles supplémentaires (pour appuyer l'entreprise)	NA	37%
Annulation de contrats	37%	36%
Déplacements interdits ou restreints (pour entrer dans la collectivité et en sortir)	36%	36%
Coûts supplémentaires découlant des exigences en matière de santé publique liées à la distanciation physique	NA	32%
Perturbations de votre chaîne d'approvisionnement	25%	29%
Annulation des déplacements du personnel	32%	22%*
Absences du personnel en raison d'une mise en quarantaine ou d'une maladie	20%	19%
Absence du personnel en raison de responsabilités familiales, y compris la scolarité à domicile	18%	18%
Augmentation de la demande de produits ou de services	11%	14%
Internet peu fiable causant des perturbations pour les travailleurs à domicile ou le commerce électronique	7%	12%*
Augmentation de revenus	NA	8%
Autres	5%	6%
Aucun impact actuel	1%	2%
Préfère ne pas répondre/Ne sait pas/Sans objet	1%	3%

Les entrées marquées par sont considérablement inférieures ou supérieures à celles de la phase 1*

Pistes de réflexion critiques

- Même si territoires avaient un échantillon de petite taille, ils étaient plus susceptibles de déclarer des répercussions comme des déplacements restreints à l'intérieur et à l'extérieur de la collectivité (57 %), des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement (50 %) et un Internet peu fiable (20 %).
- Les entreprises autochtones dans leur collectivité (une réserve, un établissement ou l'Inuit Nunangat) étaient plus susceptibles d'avoir des déplacements restreints dans leur collectivité (45 %, par rapport à 30 %). De plus, ils étaient moins susceptibles de voir une augmentation de la demande pour leurs produits et services (11 % c. 17 % hors réserve) d'avoir un accès Internet moins fiable (15 % c. 10 %) et étaient moins susceptibles d'avoir une augmentation de revenus (6 % c. 10 %).
- Les entreprises qui exportent étaient :
 - plus susceptibles de signaler des pressions pour trouver de nouvelles façons de fournir des services ou des biens (63 %), plus susceptibles d'assumer des dettes personnelles supplémentaires (55 %)
 - plus susceptibles de subir des perturbations dans leur chaîne d'approvisionnement (40 %)
 - o plus susceptibles de connaître une augmentation de la demande (28 %) et des revenus (21 %)

RÉPERCUSSIONS SUR LES REVENUS DES ENTREPRISES

En raison de la pandémie, les entreprises ont éprouvé des difficultés à exercer leurs activités normales au cours de la dernière année. Les confinements régionaux, les mesures de distanciation sociale et les restrictions sur les déplacements ont eu des répercussions importantes sur les entreprises autochtones, dont bon nombre exercent leurs activités dans les secteurs de la construction, du tourisme et de l'hébergement. Les entreprises ont dû adapter ou offrir des services réduits ou modifiés, ce qui se reflète dans leurs revenus. La moitié (51 %) des entreprises autochtones ont déclaré une baisse de leurs revenus depuis leur exercice 2019, 36 % ayant connu une baisse de 30 % ou plus et 22 % ayant vu leurs revenus diminuer de moitié. Ces proportions ont diminué depuis la phase 1, où les deux tiers (67 %) ont déclaré des revenus inférieurs au premier trimestre de 2020 par rapport à 2019 (figure 9), ce qui suggère que certaines entreprises se sont rétablies du choc initial. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises du même trimestre indique que « Les trois cinquièmes (60,5 %) de l'ensemble des entreprises ont déclaré un recul de leurs revenus en 2020 par rapport à un an plus tôt et près du tiers (31,0 %) ont indiqué que leurs revenus avaient diminué d'au moins 30 %. ».³

3 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2021 (Ottawa : Statistique Canada, 2021) <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210305/dq210305b-fra.htm>

Une entreprise sur cinq (19 %) indique une augmentation des revenus par rapport à l'année précédente (figure 9). Ce chiffre est prometteur; toutefois, il est important de tenir compte du fait que les entreprises en difficulté ou fermées peuvent être sous-représentées dans les résultats en raison de leur fardeau.

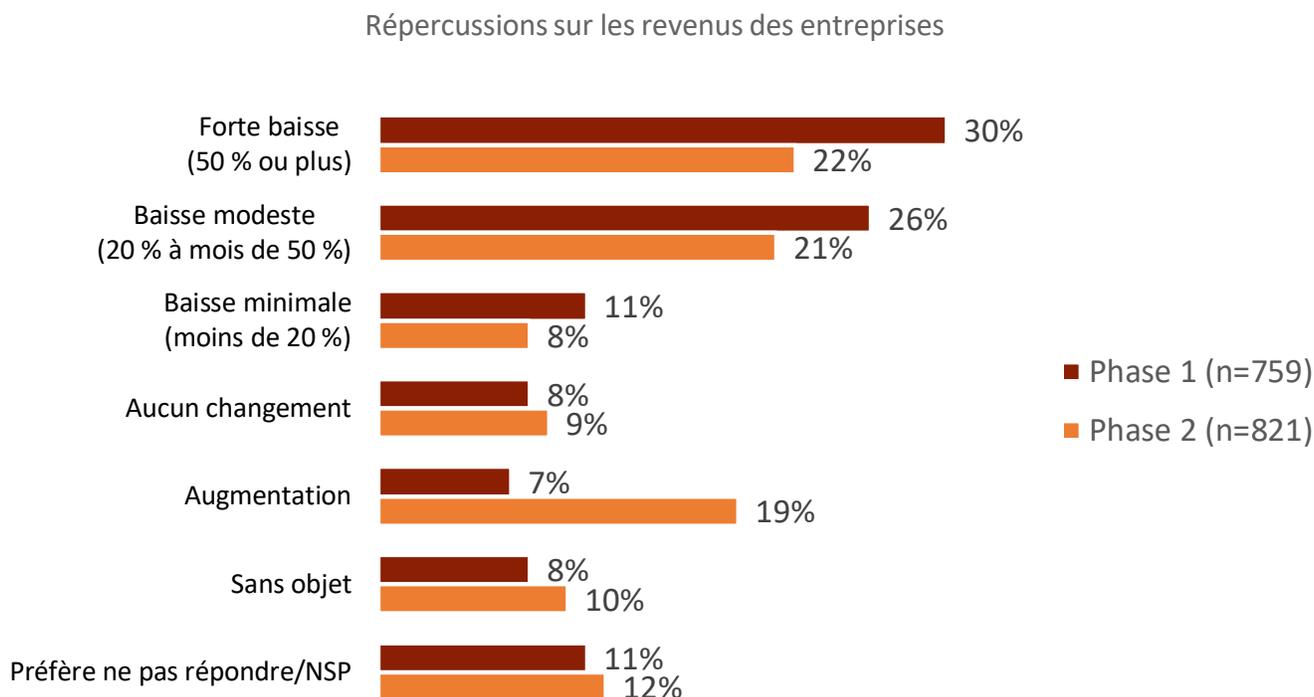


Figure 9. Q16 : Dans quelle mesure votre revenu annuel brut a-t-il changé depuis l'exercice 2019, le cas échéant? Veuillez fournir votre meilleure estimation. Base : Nombre total des réponses à la question (n=821).

FERMETURES

Les interruptions de la continuité des activités ont également eu un impact crucial, en particulier en raison des confinements et des restrictions sur les activités pendant la pandémie. Plus de la moitié (57 %) des entreprises autochtones ont déclaré que leur entreprise avait été ouverte tout au long de la pandémie, tandis que près de quatre sur dix (37 %) ont fermé temporairement. Parmi les répondants, 2 % ont fermé définitivement (figure 10). L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises montre qu'une proportion moindre des entreprises canadiennes ont connu des fermetures temporaires (23 %) et que 40 % des entreprises canadiennes sont demeurées pleinement opérationnelles tout au long de la pandémie. Toutefois, cette enquête offrait l'option d'indiquer un fonctionnement partiel, une option non incluse dans le sondage du CCAB de sorte que les comparaisons devraient être faites avec prudence.⁴ Comme ce sondage a été distribué en ligne et par l'entremise de réseaux d'entreprises, il peut y avoir une sous-représentation des entreprises fermées. Ce sera un indicateur important à surveiller au fil du temps au moyen de la collecte et de l'analyse de données de qualité.

4 Statistique Canada . « Tableau 33-10-0309-01 - Répercussions de la COVID-19 sur l'état de l'entreprise ou de l'organisme, selon les caractéristiques de l'entreprise, premier trimestre de 2021. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310030901&request_locale=fr

Répercussions sur les activités des entreprises

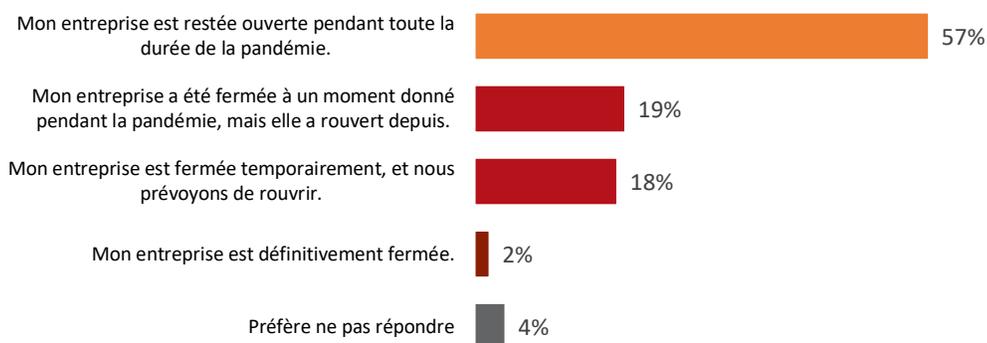


Figure 10. Q4 : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre entreprise? Base : Nombre total des réponses à la question (n=825).

Pistes de réflexion critiques

- Une proportion plus élevée d'entreprises autochtones situées à l'extérieur de la collectivité (62 %) est demeurée ouverte tout au long de la pandémie comparativement à celles situées à l'intérieur de la collectivité (52 %).
- Une proportion plus élevée d'entreprises constituées en société (65 %) sont demeurées ouvertes pendant la pandémie comparativement aux entreprises non constituées en société (46 %).

EMPLOI

Étant donné que les entreprises autochtones sont susceptibles d'embaucher du personnel autochtone (83 % des entreprises autochtones ayant des employés disent qu'elles emploient au moins une personne autochtone, ce qui représente 30 % de toutes les entreprises autochtones⁵), les répercussions sur l'emploi auront probablement des répercussions importantes sur les collectivités autochtones. Près de la moitié (48 %) des répondants d'entreprises autochtones ont mis à pied des employés de façon temporaire (33 %) ou permanente (15 %) en raison de la pandémie. Le sondage a également montré qu'une entreprise sur dix (11 %) a embauché de nouveaux employés et que 48 % n'ont pas connu de changement, ce qui indique que certains répondants ont pu continuer à travailler comme d'habitude (figure 11).

5 Promesse et prospérité : Sondage sur les commerces autochtones 2016, Conseil canadien pour les entreprises autochtones, Toronto, 2016, <https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2017/04/CCAB-PP-Report-V2-FR-SQ.pdf>

Répercussions sur les employés*

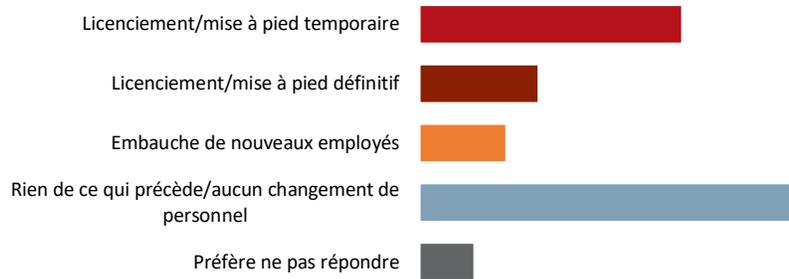


Figure 11. Q13 : Votre entreprise a-t-elle vécu l'une des expériences comme conséquence directe de la pandémie? **Base : Nombre total des réponses à la question (n=823).**

*Les chiffres ne totalisent pas 100 parce que les répondants pouvaient sélectionner plusieurs options.

Le nombre moyen d'employés n'a pas changé de façon importante depuis avant le premier confinement en mars 2020. Toutefois, au niveau individuel, de nombreuses entreprises ont déclaré embaucher ou mettre à pied des employés.

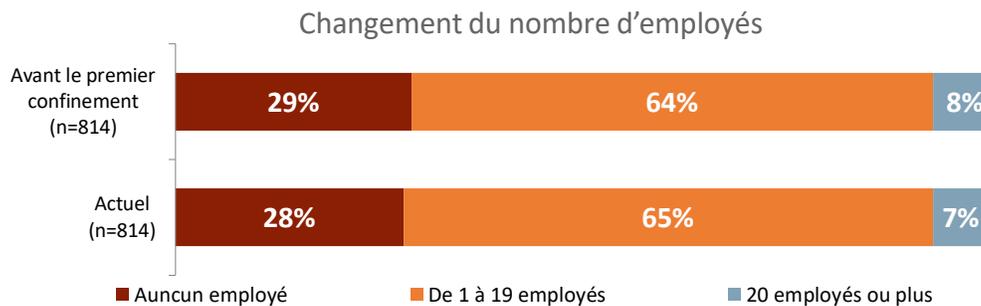


Figure 12. Q12 : En vous incluant vous-même, combien d'employés votre entreprise compte-t-elle actuellement? **Base : Nombre total des réponses à la question (n=814).** Q14 En vous incluant, combien d'employés votre entreprise comptait-elle en février 2020, avant la première fermeture en mars? **Base : Nombre total des réponses à la question (n=814).**

**Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

De nombreuses entreprises ont dû adapter leur façon de travailler en raison de confinements, de la distanciation sociale et d'autres mesures de sécurité. Le travail à domicile est devenu la nouvelle norme pour de nombreuses personnes partout au Canada, mais d'autres n'ont pas été en mesure d'adapter leur façon de travailler dans ces nouvelles conditions. Quatre entreprises autochtones sur dix (43 %) ont déclaré que la COVID-19 a eu une incidence modérée à élevée sur le personnel (c.-à-d. moins de 80 % ont pu continuer la plupart de leurs tâches). Toutefois, ce groupe d'entreprises était plus petit qu'auparavant (52 %), ce qui suggère que la situation s'est améliorée depuis la phase 1 (figure 13). Cette situation peut s'expliquer par l'amélioration des mesures de sécurité en milieu de travail, des changements dans la politique régionale, comme les interdictions ou d'autres restrictions, une capacité accrue de travailler à la maison ou en ligne, une augmentation des revenus ou l'accès au financement pour couvrir les coûts salariaux.

Répercussions sur les employés

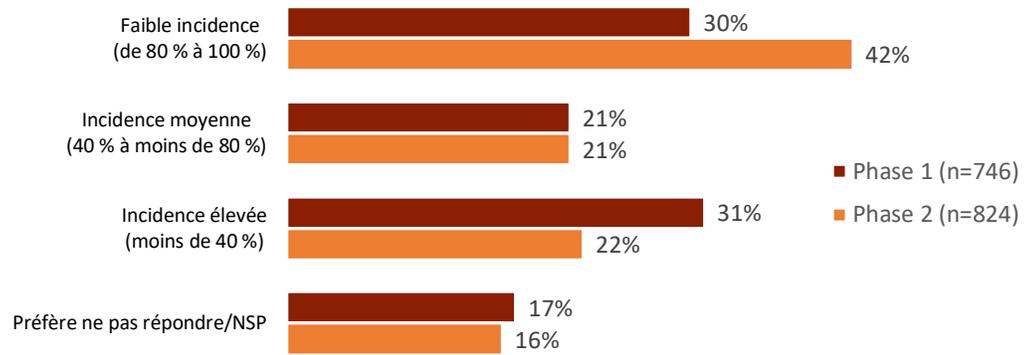


Figure 13. Q20 : Quel est le pourcentage des employés de l'entreprise qui sont encore en mesure d'exercer la majorité de leurs fonctions à ce stade de la pandémie? **Base : Nombre total des réponses à la question (n=824).**



INDUSTRIE

Les entreprises autochtones exercent leurs activités dans toutes les industries au Canada. La recherche réalisée par le CCCB a révélé que les répercussions de la pandémie étaient étroitement liées à l'industrie dans laquelle les entreprises évoluent. Dans le cadre de recherches antérieures, le CCCA a classé les industries autochtones dans la catégorie des services, des services secondaires, des ressources naturelles et de la construction. Bien que d'autres industries soient regroupées, la construction est séparée du groupe, car les entreprises autochtones sont surreprésentées dans ce secteur. Une ventilation des industries étudiées et des catégories utilisées pour l'analyse est présentée ci-dessous (tableau 2).

RÉPARTITION DE L'INDUSTRIE							
Service N=478 58%	Services professionnels, scientifiques et techniques	82	10%	Secondaire N=143 17%	Commerce de détail	79	10%
	Arts, spectacles et loisirs	69	8%		Fabrication	28	3%
	Hébergement et restauration	34	4%		Transport et entreposage	27	3%
	Soins de santé et assistance sociale	31	4%		Commerce de gros	9	1%
	Services d'enseignement	29	4%				
	Industrie de l'information et industrie culturelle	18	2%				
	Gestion de sociétés et d'entreprises	17	2%				
	Finances et assurances	16	2%				
	Administration et soutien...	10	1%				
	Administration publique	8	1%				
	Services immobiliers et services de location et de location à bail	7	1%				
Autres services	157	19%					
Ressources naturelles n=106 13%	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	61	7%	Construction n=90 11%	Construction	90	11%
	Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	37	4%				
	Services publics	8	1%				

Les répercussions de la pandémie variaient selon l'industrie, bien que la majorité des entreprises aient souffert, peu importe l'activité commerciale. Plus du quart (27 %) des industries secondaires ont enregistré un impact positif, comparativement à seulement 2 % des entreprises de construction (figure 14). Les différences dans l'emploi, les revenus et les types d'impacts observés varient d'une industrie à l'autre, probablement selon la disponibilité des contrats, la capacité de s'adapter aux protocoles de sécurité ou de travailler à domicile, et même la distribution des services essentiels dans chaque catégorie.

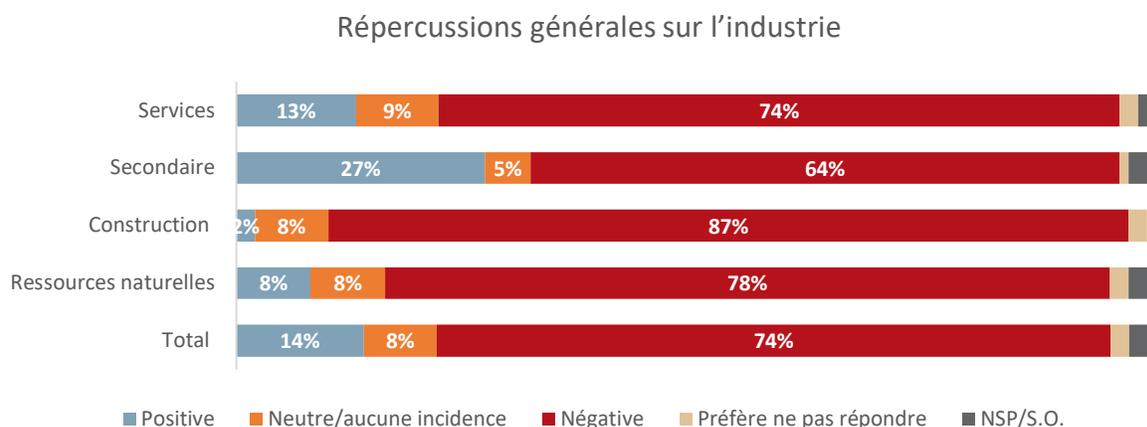


Figure 14. Q19 : Compte tenu de vos activités commerciales, l'impact économique global de la pandémie de COVID-19 a-t-il été ...?
Base : Nombre total des réponses à la question (n=822).

Les entreprises du secteur de la construction (69 %) et du secteur secondaire (63 %) étaient les plus susceptibles d'être demeurées ouvertes tout au long de la pandémie, comparativement à 48 % des entreprises du secteur des ressources naturelles et à 55 % des entreprises du secteur des services. Les entreprises de ressources naturelles (46 %) et les entreprises de services (44 %) étaient les plus susceptibles d'avoir fermé de façon permanente ou temporaire comparativement aux entreprises de construction (27 %) et secondaires (33 %) (tableau 3).

Tableau 3. Q4 : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre entreprise? Base : Nombre total des réponses à la question (n=825).

Fermures d'entreprises par industrie				
	Rés nat	Construction	Secondaire	Service
Total	n=106	n=90	n=143	n=478
Mon entreprise a été ouverte tout au long de la pandémie	48%	69%*	63%*	55%
Mon entreprise a été fermée à un moment donné pendant la pandémie, mais a depuis rouvert	17%	13%	17%	22%*
Mon entreprise est fermée temporairement, et nous prévoyons rouvrir	27%	12%	14%	18%
Mon entreprise est fermée de façon permanente	2%	2%	2%	1%
Préfère ne pas répondre	6%	3%	3%	4%

Même si les entreprises de construction étaient les plus susceptibles de demeurer ouvertes, elles ont connu les fluctuations les plus marquées au chapitre de la dotation. Ce sont elles qui étaient les plus susceptibles de mettre à pied des employés de façon permanente (29 %) ou temporaire (46 %) et les plus susceptibles d'avoir embauché de nouveaux employés (17 %) (figure 15).

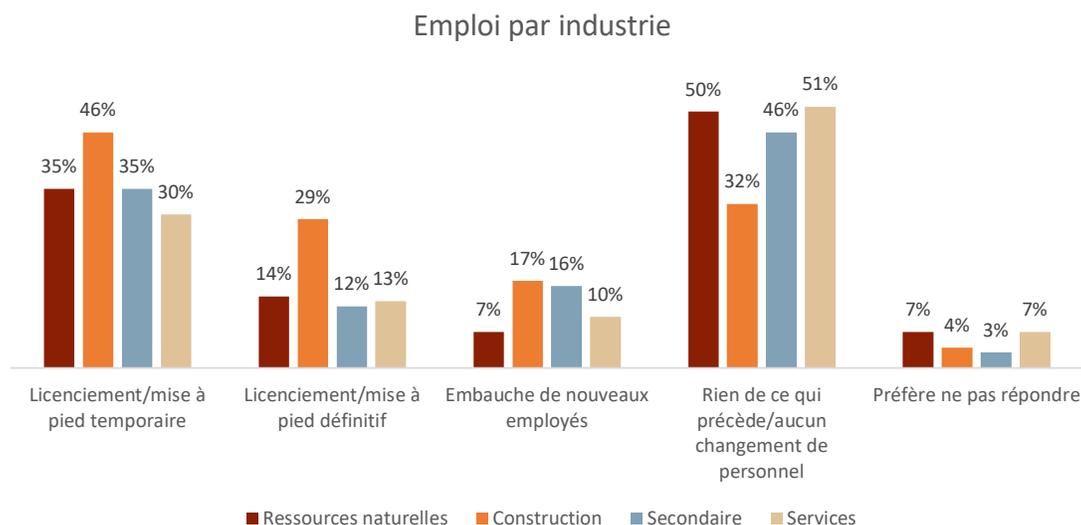


Figure 15. Q13 : Votre entreprise a-t-elle vécu l'une des expériences suivantes comme conséquence directe de la pandémie?
Base : Nombre total des réponses à la question (n=823).

Dans l'ensemble, environ la moitié (51 %) des répondants ont connu une baisse de leurs revenus. Plus des deux tiers (65 %) des entreprises de construction ont enregistré une baisse de leurs revenus, suivie des ressources naturelles (55 %), des services (51 %) et des industries secondaires (44 %). Près de trois industries secondaires sur dix (28 %) ont enregistré une hausse de leurs revenus (figure 16).

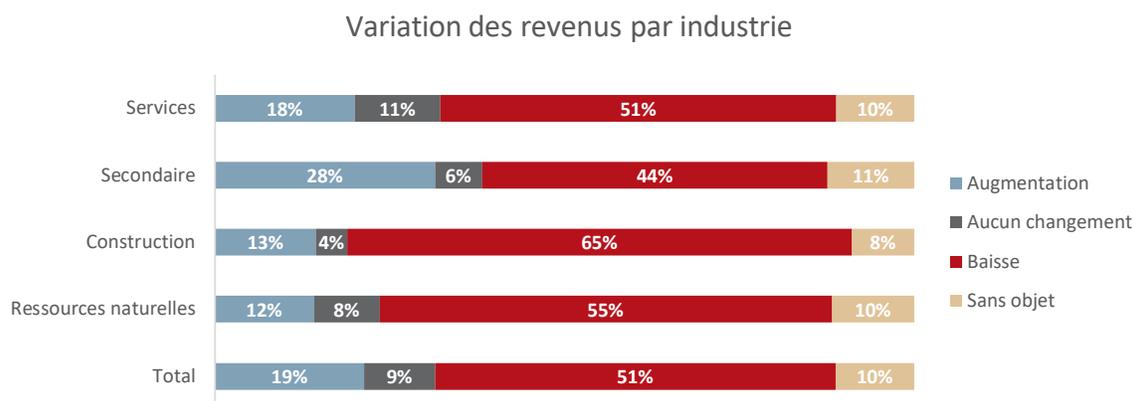


Figure 16. Q16 : Dans quelle mesure votre revenu annuel brut a-t-il changé depuis l'exercice 2019, le cas échéant? Veuillez indiquer votre meilleure estimation. **Base : Nombre total de réponses à la question (n=821).**

En ce qui concerne les besoins des entreprises, les entreprises de construction sont plus susceptibles de souhaiter que l'économie revienne à la normale (59 %), suivies des services (51 %), des ressources naturelles (43 %) et des entreprises secondaires (40 %) (tableau 4). Leur principale préoccupation est l'accès aux contrats, aux clients et aux projets financés. Cette situation peut s'expliquer par les difficultés éprouver pour s'adapter

aux protocoles de sécurité et par dépendance à l'égard du travail axé sur les projets, dont une grande partie a été reportée. Par contre, les entreprises du secteur des ressources naturelles (38 %) et du secteur secondaire (35 %) étaient les plus susceptibles d'avoir besoin d'un soutien financier.

Tableau 4. Q17 : Quels sont vos besoins commerciaux les plus pressants à l'heure actuelle? Base : Nombre total des réponses à la question (n=750).

BESOINS OPÉRATIONNELS LES PLUS PRESSANTS					
	Total	Res. nat	Construction	Secondaire	Service
Économie et les affaires reviennent à la normale	49%	43%	59%*	40%	51%
Soutien financier	28%	38%*	22%	35%	25%
Gestion/planification/personnel	16%	9%	11%	22%	17%
Ressources supplémentaires et formation	13%	12%	12%	16%	13%
Adaptation et innovation au sein des entreprises	6%	2%	1%	6%	8%*

Les entrées marquées par * sont significativement différentes de la moyenne

Les entreprises du secteur des services (42 %) et du secteur secondaire (34 %) étaient les plus susceptibles d'indiquer qu'elles n'avaient aucune relation de prêt, ce qui nuit à leur capacité d'obtenir un soutien financier au moyen d'un financement gouvernemental ou de prêts privés. Comparativement à 27 % des entreprises des industries des ressources naturelles et à 20 % des entreprises de construction.

Les entreprises des secteurs des services (49 %) et du secondaire (42 %) étaient les plus susceptibles d'avoir besoin d'un soutien financier inférieur à 50 000 \$, tandis que les ressources naturelles (45 %) et la construction (44 %) nécessitaient des montants plus élevés, soit 50 000 \$ et plus. Les entreprises de construction étaient beaucoup plus susceptibles que les autres industries de présenter une demande au programme CUEC (51 %), au SCÉG (47 %) et aux mesures d'allégement pour les entreprises autochtones (26 %), qui étaient les trois principaux programmes gouvernementaux utilisés. Le taux moyen de demande pour ces programmes était de 38 %, 21 % et 13 %, respectivement.

Les estimations de la survie des entreprises étaient semblables dans l'ensemble des industries; toutefois, les entreprises du secteur de la construction étaient plus susceptibles de déclarer un taux de survie de moins de 6 mois (figure 17). Un faible pourcentage des entreprises de services, de services secondaires et de construction avaient déjà fermé leurs portes. D'autres réponses comprenaient des explications comme le fait qu'ils comptaient sur de nouveaux contrats, qu'ils étaient fermés jusqu'à nouvel ordre, que leur entreprise venait de démarrer ou qu'elles cherchaient des moyens créatifs de s'adapter et de survivre plutôt que de compter sur d'autres fonds.

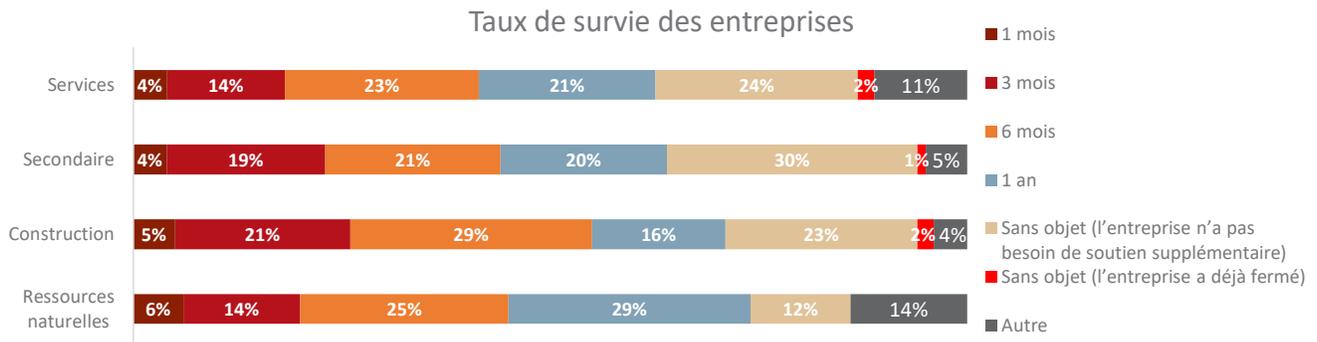


Figure 17. Q30 : Combien de temps cette entreprise peut-elle continuer à fonctionner dans les conditions actuelles, si aucun autre soutien n'est disponible? Base : Nombre total de réponses à la question excluant « Préfère ne pas répondre » et « Ne sait pas » (n=503).

Certaines industries semblent être plus souples en ce qui a trait à l'adaptation à la « nouvelle normalité » ou à la modification de leurs activités pour suivre les précautions de sécurité. Les entreprises secondaires étaient les plus susceptibles d'utiliser le marketing en ligne (44 %), de créer une plateforme en ligne (33 %), de changer leurs produits ou services pour répondre à la demande (27 %) et de changer l'espace physique de leur entreprise (33 %). Les industries de services étaient également susceptibles de s'adapter en augmentant les communications en ligne (35 %), le marketing en ligne (35 %), le travail à distance (32 %) et les événements en ligne (28 %) (figure 18). Dans l'ensemble, ces entreprises étaient plus susceptibles d'avoir besoin de compétences ou d'une formation pour relever les défis commerciaux actuels.

Les entreprises du secteur des ressources naturelles (20 %) et de la construction (23 %) étaient moins susceptibles d'apporter des changements à leur entreprise en raison de la pandémie (figure 18). Cela peut porter sur la capacité des entreprises de certaines industries à s'adapter en utilisant des mesures comme le travail à domicile ou la distanciation sociale – le secteur de la construction et des ressources naturelles peuvent offrir moins d'options pour ces changements. Cette situation peut également être liée aux fluctuations quant au nombre des employés, aux revenus et aux fermetures observées dans ces industries.

Les 5 principaux changements aux activités par industrie

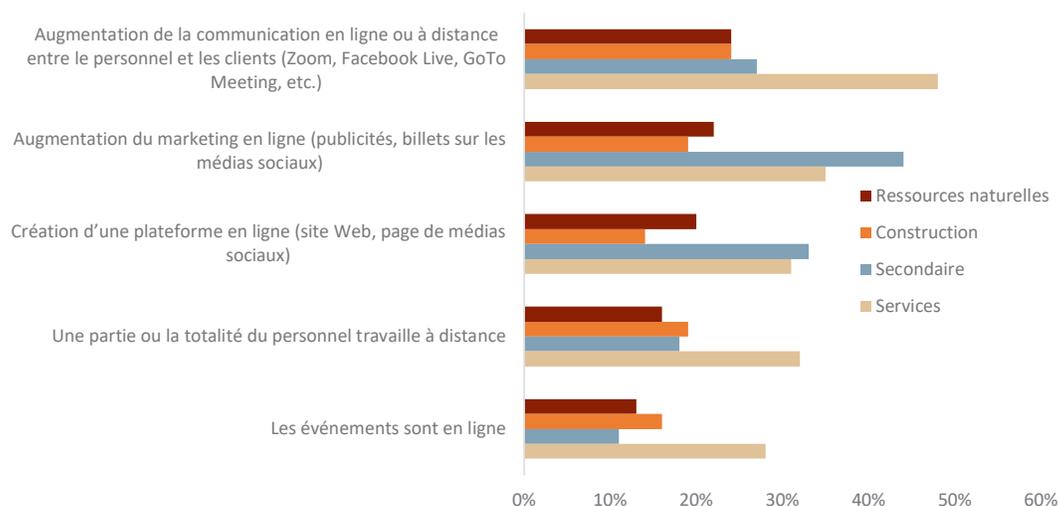


Figure 18. Q35 : De quelles façons, le cas échéant, avez-vous changé votre entreprise comme conséquence directe de la pandémie? Base : Nombre total des réponses à la question (n=710).



FINANCEMENT ET SOUTIEN

RELATIONS D'EMPRUNT ACTUELLES

À l'instar de la phase 1, plus du tiers (36 %) des entreprises interrogées n'avaient aucune relation d'emprunt avec les banques, les coopératives de crédit ou les prêteurs gouvernementaux (figure 19). L'absence de relation d'emprunt existante constitue un obstacle pour les organisations qui ont besoin d'un accès rapide aux fonds en cas de crise. On ignore pourquoi moins d'entreprises qu'avant déclarent avoir des relations d'emprunt avec les grandes institutions financières (29 % c. 38 % à la phase 1) et une plus grande proportion utilisent les institutions financières autochtones (IFA) (29 % c. 22 % à la phase 1).

Cette situation peut s'expliquer par la participation de différentes entreprises à chaque étape du sondage, ou par une sensibilisation accrue des institutions financières autochtones (IFA) et à l'accès aux prêts offerts dans le cadre du plan de relance de 306,8 millions de dollars annoncé par le Premier ministre le 18 avril 2020. Elle peut également être attribuable à de meilleures conditions de prêt offertes par les IFA, comme des prêts sans intérêt, des taux d'intérêt plus bas, des prêts remboursables et des contributions non remboursables. De plus, les IFA ont tendance à mieux comprendre le paysage des affaires autochtones, à offrir des services plus personnalisés et à appartenir aux collectivités qu'elles desservent.

Quatre répondants sur dix (39 %) qui ont indiqué avoir des relations d'emprunt ont déclaré que le prêt est ou était garanti par des biens personnels (figure 20).

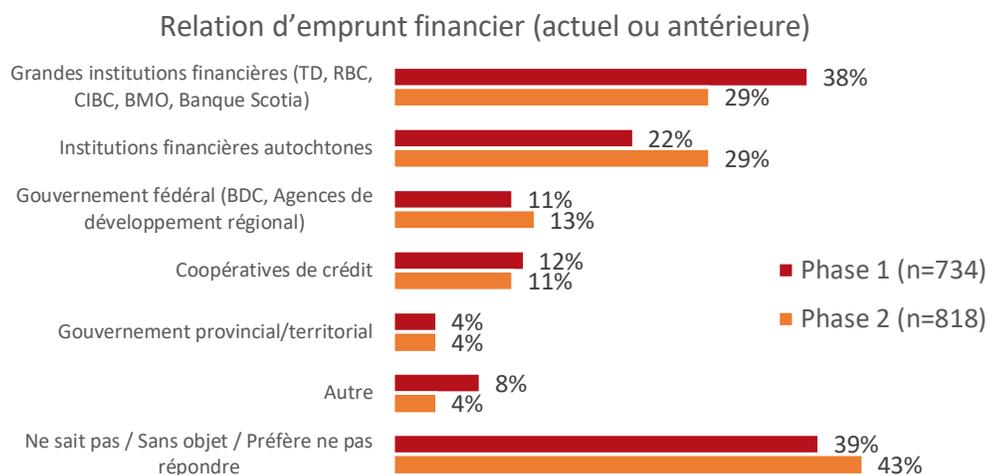


Figure 19. Q22 : Cette entreprise a-t-elle une relation d'emprunt financière actuelle ou antérieure avec ce qui suit...? Base : Nombre total des réponses à la question (n=818).

Prêt d'entreprise obtenu avec des actifs personnels

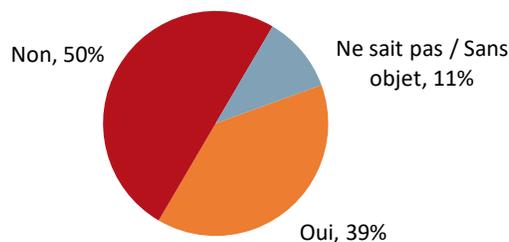


Figure 20. Q23 : Ce prêt commercial est-il ou a-t-il été garanti par des biens personnels? Base : Ceux-ci font état de relations d'emprunt (n=464).

Pistes de réflexion critiques

- Les entreprises appartenant à des femmes étaient moins susceptibles de déclarer des relations d'emprunt avec des institutions financières autochtones (25 % c. 32 % des entreprises appartenant à des hommes) ou avec des institutions de financement traditionnelles (non autochtones) (21 % c. 34 % des entreprises appartenant à des hommes).
- Les entreprises constituées en société (72 %) étaient plus susceptibles d'avoir des relations d'emprunt avec une institution financière que les entreprises non constituées en société (46 %).
- Les entreprises situées dans leur collectivité autochtone (comme une réserve des Premières Nations, une collectivité à l'intérieur de l'Inuit Nunangat ou un établissement métis) favorisaient les IFA, tandis que les entreprises situées à l'extérieur de leur collectivité autochtone favorisaient les grandes institutions financières.

SOUTIEN NON GOUVERNEMENTAL

Les entreprises ont reçu de l'aide de nombreuses sources, plus du quart (27 %) des entreprises autochtones recevant une aide financière non gouvernementale. L'aide la plus courante était une marge de crédit (12 %). Les prêts aux entreprises (5 %) et les investissements privés (5 %) étaient les plus courants. Parmi les autres options, les entreprises ont mentionné le soutien d'un gouvernement autochtone, d'un organisme communautaire ou d'un organisme sans but lucratif. De plus, une petite proportion des entreprises ont reçu un soutien provenant des activités de collecte de fonds ou des activités de financement participatif (1 %). Bien que le soutien gouvernemental global (52 %) soit beaucoup plus courant que le soutien financier non gouvernemental (27 %), ces autres volets d'aide financière ont été utiles aux entreprises autochtones qui tentent de maintenir leurs activités commerciales tout au long de la pandémie (figure 21). Ces voies devraient être développées davantage; la diversification des sources de prêts et d'autres formes de soutien sera importante pour s'assurer que les entreprises autochtones peuvent trouver d'autres sources d'aide financière à part le gouvernement fédéral. L'élimination des obstacles à la collaboration avec les institutions financières sera une étape cruciale à la prochaine étape.

Aide financière non gouvernementale reçue

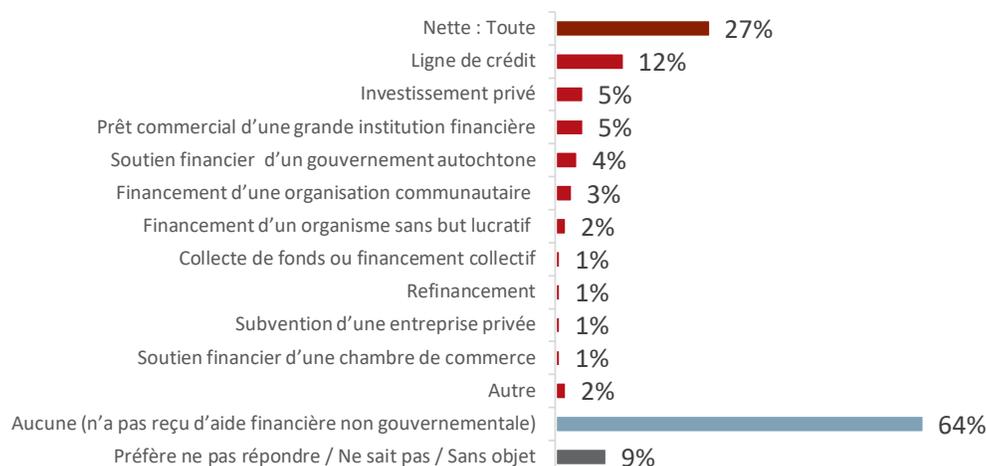


Figure 21. Q29 : Quelle aide financière non gouvernementale votre entreprise a-t-elle reçue, le cas échéant? **Base : Nombre total des réponses à la question (n=658).**

Pistes de réflexion critiques

- Les entreprises situées à l'extérieur de leur collectivité autochtone (16 %) étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir obtenu une marge de crédit que les entreprises situées dans leur collectivité (7 %).
- Les entreprises appartenant à des femmes (7 %) étaient plus susceptibles de recevoir un soutien financier d'un conseil tribal ou d'un gouvernement autochtone que les entreprises appartenant à des hommes (2 %)

AIDE FINANCIÈRE

Bien que de nombreux programmes gouvernementaux aient été mis en place pour appuyer les entreprises autochtones et canadiennes au cours de la dernière année, et que les répondants au sondage qui ont présenté une demande de soutien aient généralement indiqué qu'ils avaient reçu un soutien, les entreprises ont toujours besoin d'un soutien. Sept répondants au sondage sur dix (72 %) ont indiqué qu'ils avaient besoin d'une aide financière. Les entreprises avaient tendance à avoir besoin de prêts plus modestes : quatre entreprises autochtones sur dix (43 %) qui avaient besoin d'aide ont dit avoir besoin d'un maximum de 50 000 \$ pour se tirer d'affaire pendant les six prochains mois, tandis que trois sur dix (29 %) ont demandé des montants plus élevés, 50 000 \$ ou plus (figure 22). Un large éventail d'entreprises seraient appuyées par des prêts plus modestes. Seulement 17 % des répondants ont déclaré ne pas avoir besoin d'une aide financière supplémentaire (figure 22).

Montant de l'aide financière requise

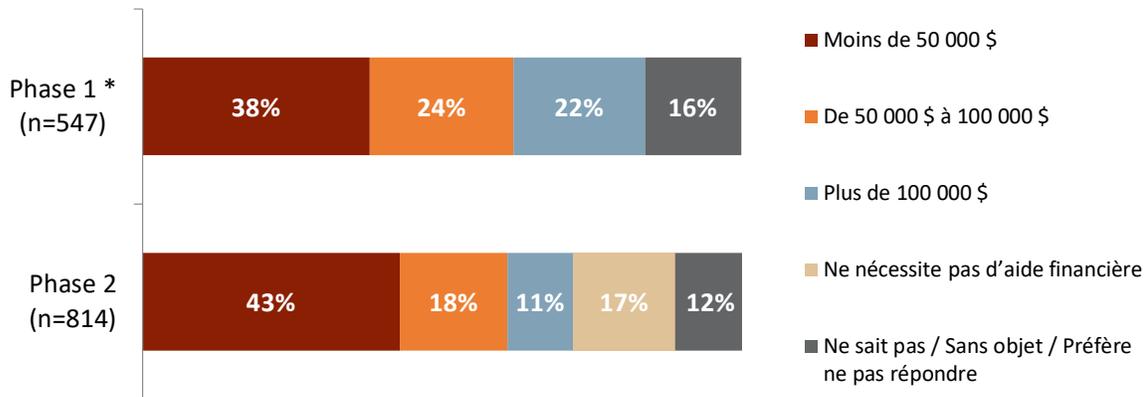


Figure 22. Q24 : Si vous avez besoin d'une aide financière, quel est le montant requis pour maintenir les activités normales au cours des six prochains mois? **Base : Nombre total des réponses à la question (n=814).**

*Les résultats des phases 1 et 2 devraient être comparés avec prudence, car l'option « Je n'ai pas besoin d'aide financière » ne faisait pas partie des réponses à la phase 1.

Parmi les répondants qui ont eu besoin d'une aide financière, 58 % ont présenté une demande de soutien gouvernemental et 52 % l'ont reçue. Ainsi, 6 % n'ont reçu aucun financement gouvernemental pour lequel ils ont présenté une demande et 42 % n'ont pas présenté de demande (figure 23). Lorsque 72 % des participants ont indiqué qu'ils avaient besoin d'une aide financière, cela soulève la question de savoir pourquoi près de la moitié n'ont présenté aucune demande de soutien. Les principaux obstacles à l'accès au financement comprenaient les exigences en matière de demande et les exigences financières – la section est une analyse détaillée de cette situation (tableau 5).

Entreprises ayant besoin d'une aide financière



Figure 23. Q24 : Si vous avez besoin d'une aide financière, quel est le montant requis pour maintenir les activités normales au cours des six prochains mois? **Base : Aide financière requise (n=587).**

La principale source d'aide financière du gouvernement était le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), suivi de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Ces deux programmes affichaient les taux de demande et de réussite les plus élevés pour les demandeurs, soit 85 % et 86 % des bénéficiaires, respectivement (figure 24).

A demandé une aide financière du gouvernement

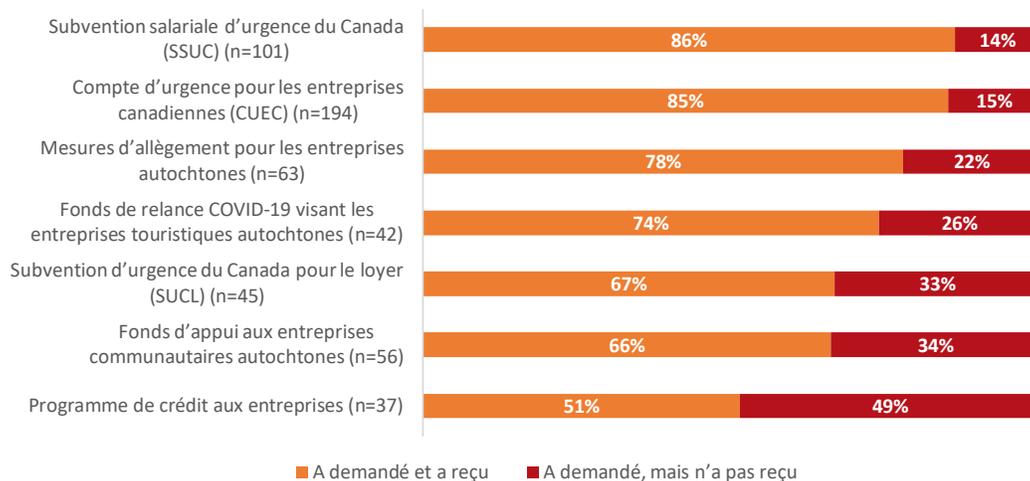


Figure 24. Q25 : Veuillez indiquer si vous avez fait une demande d'aide financière auprès de l'une des sources gouvernementales suivantes : Base : Ceux qui ont indiqué avoir besoin d'aide financière (n=554).

Parmi les entreprises qui ont fait une demande d'aide gouvernementale, la moitié (52 %) ont indiqué avoir fait une demande pour moins de 50 000 \$, tandis que deux sur dix (23 %) ont demandé des montants plus élevés (figure 25). En moyenne, le montant du financement reçu correspondait au montant demandé.

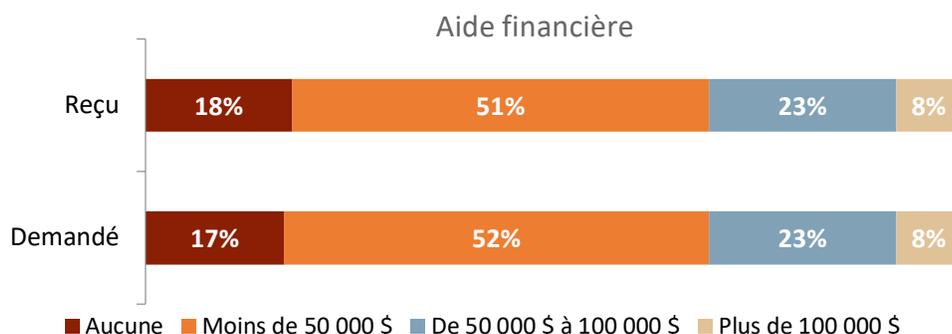


Figure 25. Q2 : Quel est le montant de financement que vous avez demandé? Base : Ceux qui ont demandé une aide financière (n=379). Q27 : Quel est le montant de financement que vous avez reçu? Base : Ceux qui ont reçu une aide financière (n=350).

OBSTACLES AUX PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

En mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé le Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 (le Plan). Le plan offre un soutien aux particuliers, aux entreprises, aux secteurs et aux organisations qui aident les Canadiens. Les mesures de soutien aux entreprises comprennent les subventions salariales, les reports d'impôt, les prêts et la Prestation d'urgence du Canada (PUC) pour les travailleurs indépendants.

Le soutien financier aux petites et moyennes entreprises a été annoncé le 27 mars 2020.⁶ Exportation et développement Canada (EDC), l'organisme de crédit à l'exportation du Canada, a lancé le Programme de garantie et de prêts à l'intention des petites et moyennes entreprises, qui permet d'accorder jusqu'à 40 milliards de dollars de prêts supplémentaires.⁷ EDC collabore avec les institutions financières pour garantir 80 % des nouveaux prêts à terme d'exploitation et de trésorerie pouvant atteindre 6,25 millions de dollars aux petites et moyennes entreprises (PME).⁸

Peu après, le financement gouvernemental pour les entreprises autochtones a été introduit. Le 18 avril 2020, le gouvernement du Canada a annoncé un financement pouvant atteindre 306,8 millions de dollars pour les petites et moyennes entreprises autochtones.⁹ Le financement permet des contributions à court terme, sans intérêt et non remboursables. En date du 4 décembre 2020, jusqu'à 60 000 \$ sont offerts aux petites et moyennes entreprises autochtones.¹⁰ Plus précisément, un prêt sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$ et une contribution non remboursable pouvant atteindre 20 000 \$. Le soutien financier est offert par l'intermédiaire des institutions financières autochtones (IFA) et administré par l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) et les sociétés métisses de financement en partenariat avec Services aux Autochtones Canada.

Plus important encore, le programme d'allégement financier pour les petites et moyennes entreprises autochtones excluait les entreprises non imposables appartenant à la bande. Le financement n'était pas offert aux entreprises appartenant à des institutions publiques, y compris les municipalités et les administrations locales. Les critères d'admissibilité aux aides financières ont créé d'importantes lacunes dans le soutien aux entreprises non imposables et aux entreprises appartenant à des bandes. Le CCAB estime qu'il peut y avoir près de 500 sociétés de développement économique autochtones (SDEA) qui sont des entreprises appartenant à des intérêts communautaires, dont la plupart sont des sociétés mères de filiales. L'un des sondages précédents du CCAB auprès de 49 SADEA a montré qu'elles possédaient en moyenne sept entreprises.¹¹ Cet oubli aurait une incidence disproportionnée sur les entreprises autochtones situées dans leurs réserves ou collectivités. Pour corriger cette divergence, le gouvernement du Canada a lancé le Fonds d'aide aux entreprises des collectivités autochtones. Le programme fournit 117 millions de dollars en contributions financières non remboursables pour appuyer les entreprises et les microentreprises des Premières Nations, des Métis et des Inuits ou appartenant collectivement à des entreprises et à des collectivités dont les revenus ont été réduits par la pandémie.¹²

De nombreuses entreprises autochtones ont indiqué que le respect des critères d'admissibilité constituait un obstacle à l'accès au financement gouvernemental. Près de la moitié des entreprises autochtones affirment que les exigences financières ont constitué un obstacle à l'accès au Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19; un quart des répondants ont dit qu'ils avaient de la difficulté à satisfaire à certaines des exigences

6 Gouvernement du Canada. « Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 : Soutien aux entreprises » Date de consultation : Le 19 mars 2021. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/plan-dintervention-economique-du-canada-pour-repondre-a-la-covid-19.html>

7 Idem.

8 Idem.

9 Premier ministre du Canada « Le Premier ministre annonce un soutien aux entreprises autochtones ». Date de consultation : Le 19 mars 2021. <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/04/18/premier-ministre-annonce-soutien-aux-entreprises-autochtones>

10 Gouvernement du Canada. « Initiative pour les entreprises autochtones ». Date de consultation : Le 19 mars 2021. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1588079295625/1588079326171>

11 Perspectives nationales sur la prospérité économique des Autochtones : capacité de la Société de développement économique des Autochtones, Toronto : Conseil canadien pour les entreprises autochtones, 2020. <https://www.ccab.com/fr/research/publications/aedcs/national-perspectives-indigenous-economic-development/>

12 Gouvernement du Canada. « Fonds d'appui aux entreprises communautaires autochtones » Date de consultation : Le 19 mars 2021. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1596809415775/1596809469296>

d'admissibilité. De nombreuses entreprises autochtones sont petites, avec peu ou pas d'employés, ce qui rend difficile le respect des exigences en matière de paye (19 %), l'incapacité de rembourser les reports d'impôt ou les prêts (15 %) ou la fourniture d'actifs supplémentaires pour des raisons de garantie (13 %) pour de nombreuses entreprises (tableau 5).

S'assurer que le financement gouvernemental est accessible aux entreprises autochtones est un défi permanent. Les recherches antérieures du CCAB montrent qu'en 2015, les entreprises autochtones citent des renseignements limités (22 %) et de la « paperasserie » (16 %) comme obstacles à l'accès aux programmes gouvernementaux – ces obstacles figuraient parmi les trois principaux.¹³ La sensibilisation du gouvernement et la rationalisation des processus de demande seront nécessaires pour s'assurer que les entreprises autochtones peuvent avoir accès au financement disponible et que les entreprises autochtones ne sont pas considérées comme une réflexion après coup pendant la conception et la mise en œuvre du programme.

Tableau 5. Q28 : Si vous avez présenté une demande ou envisagé de présenter une demande dans le cadre du Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 du gouvernement du Canada, lequel des obstacles suivants avez-vous rencontré, le cas échéant? Base : Nombre total des réponses à la question (n=715)..

Obstacles à l'accès au plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19	Phase 1 n=689	Phase 2 n=715
EXIGENCES FINANCIÈRES	S.O.	46%
La masse salariale est actuellement inférieure à 20 000 \$	18%	19%
Flux de trésorerie à court terme insuffisant pour rembourser les reports d'impôt ou les prêts à une date ultérieure	23%	15%*
Manque d'actifs pouvant servir de garantie	13%	13%
Faible cote de crédit, épargne limitée en capitaux propres et en espèces qui font obstacle aux programmes fédéraux administrés les institutions financières	13%	11%
Incapacité de respecter les critères d'admissibilité liés à la preuve de la masse salariale en raison des employés d'impôt	12%	11%
La dette actuelle de l'entreprise est trop élevée pour servir davantage de dettes, même sans intérêt	14%	10%*
Les pertes de l'entreprise étaient inférieures à ce qui est exigé par les programmes	S.O.	9%
L'entreprise n'est pas enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada	S.O.	6%

13 « Promesse et prospérité : Sondage sur les commerces autochtones 2016 ». <https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2017/04/CCAB-PP-Report-V2-FR-SQ.pdf>

Obstacles à l'accès au plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19	Phase 1 n=689	Phase 2 n=715
EXIGENCES RELATIVES AUX DEMANDES	S.O.	26%
Manque de renseignements pertinents, processus de demande compliqué	7%	11%
Exigences relatives aux états financiers et autres documents financiers	11%	10%
Les institutions financières traditionnelles exigent un niveau plus élevé de diligence raisonnable ou de garanties pour les entreprises autochtones, préoccupations continues à l'égard des risques et de la sécurité des entreprises autochtones (article 89 de la Loi sur les Indiens)	S.O.	9%
Structure juridique de l'entreprise (non constituée en société, propriétaire unique ou société de personnes ne recevant pas de soutien)	12%	7%
Les taux d'intérêt sont trop élevés	6%	5%
Barrières linguistiques	<1%	1%
AUTRES	10%	9%
N'A FAIT FACE À AUCUN OBSTACLE	12%	15%



APPROVISIONNEMENT

Une faible proportion d'entreprises autochtones soumissionne pour un contrat gouvernemental (5 %) ou d'entreprise (4 %) pour la fourniture d'EPI (figure 26). Dans le premier sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones de la CCAB, 13 % des entreprises s'étaient inscrites auprès du gouvernement fédéral parce qu'elles étaient en mesure d'appuyer la réponse du Canada à la COVID-19. De plus, 8 % des répondants ont indiqué qu'ils pouvaient accroître la production pour fournir de l'équipement de protection individuelle et 12 % ont déjà fourni des fournitures ou de l'équipement qui pourraient aider à répondre aux besoins du Canada. C'était aux premières étapes de la pandémie en mai 2020. Cela indique que les entreprises autochtones ont plus de capacité à soutenir les besoins gouvernementaux en matière d'équipement de protection individuelle et d'approvisionnement par rapport aux besoins. L'écart entre la capacité des entreprises à appuyer les contrats d'EPI et la portion des entreprises autochtones qui soumissionnent actuellement (4 %) et qui reçoivent (1 %) des contrats gouvernementaux peut être attribuable à une diminution des appels d'offres pour les EPI du gouvernement du Canada. De plus, de nombreux marchés d'approvisionnement ont des exigences difficiles, par exemple, avoir des contrats antérieurs avec le gouvernement fédéral, cautionnement ou assurance élevée pour les soumissions ou les processus de demande de propositions (DP) compliqués qui exigent trop de ressources de l'entreprise ou courts délais pour les DP. Le CCAB continue de recommander la simplification des processus de demande, l'augmentation de la sensibilisation et des liens avec les entreprises autochtones et le renforcement de la capacité des entreprises autochtones pour les contrats de plus grande envergure. Le sondage a examiné certains de ces obstacles pour l'accès aux marchés public. Ces obstacles sont décrits ci-dessous.

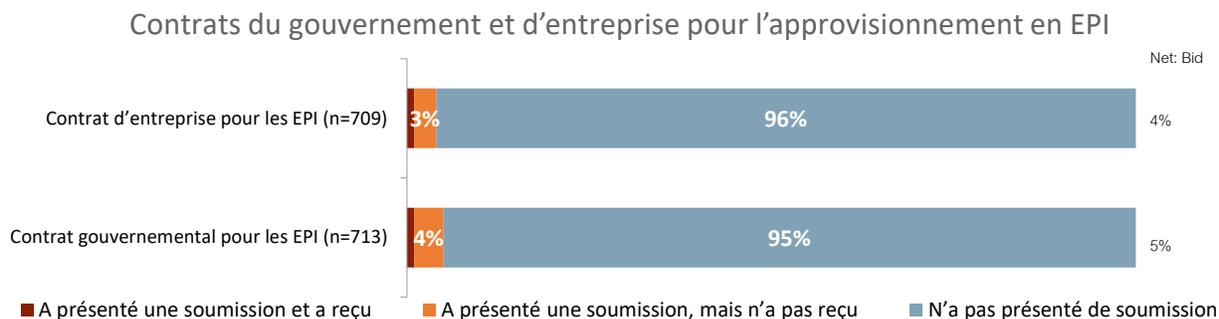


Figure 26 Q32 : Votre entreprise a-t-elle soumissionné pour un contrat du gouvernement ou d'entreprise visant la fourniture d'équipement de protection individuelle pendant la pandémie de COVID-19? Base : Nombre total des réponses à la question (n=719)..

De nombreux obstacles pour présenter une demande de contrat d'EPI ont été déterminés, y compris un manque de connaissance de l'endroit où trouver des occasions, un manque d'expérience dans la présentation ou la préparation d'une soumission, la complexité des marchés publics et une taille ou une portée du projet trop grande pour l'entreprise (figure 27). Un rapport du CCAB de 2019 sur les entreprises autochtones de l'Ontario a noté qu'une entreprise sur quatre estimait qu'elle n'avait les connaissances nécessaires sur la façon de soumissionner pour des marchés publics. La même étude a montré que les entreprises estimaient que leurs produits ou services n'étaient pas pertinents pour les marchés publics (41 %), que la taille ou la portée des projets était trop grande (12 %), qu'elles manquaient de connaissances ou d'expérience (10 %) ou que les marchés publics étaient trop complexes ou exigeaient trop de temps (9 %).¹⁴ L'étude nationale réalisée par le CCAB en 2016 a montré que, lorsqu'on les interroge au sujet des obstacles aux programmes gouvernementaux, 22 % des répondants ont dit qu'il était difficile d'accéder à l'information et 16 % ont dit qu'il y avait trop de paperasserie ou de formalités administratives.¹⁵

14 Promesse et prospérité : l'enquête sur les entreprises autochtones de l'Ontario 2020 <https://www.ccab.com/fr/research/publications/private-business/promise-and-prosperity-the-2020-ontario-aboriginal-business-survey/>

15 « Promesse et prospérité : Sondage sur les commerces autochtones 2016 ». <https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2017/04/CCAB-PP-Report-V2-FR-SQ.pdf>

Obstacles pour l'accès aux contrats d'EPI

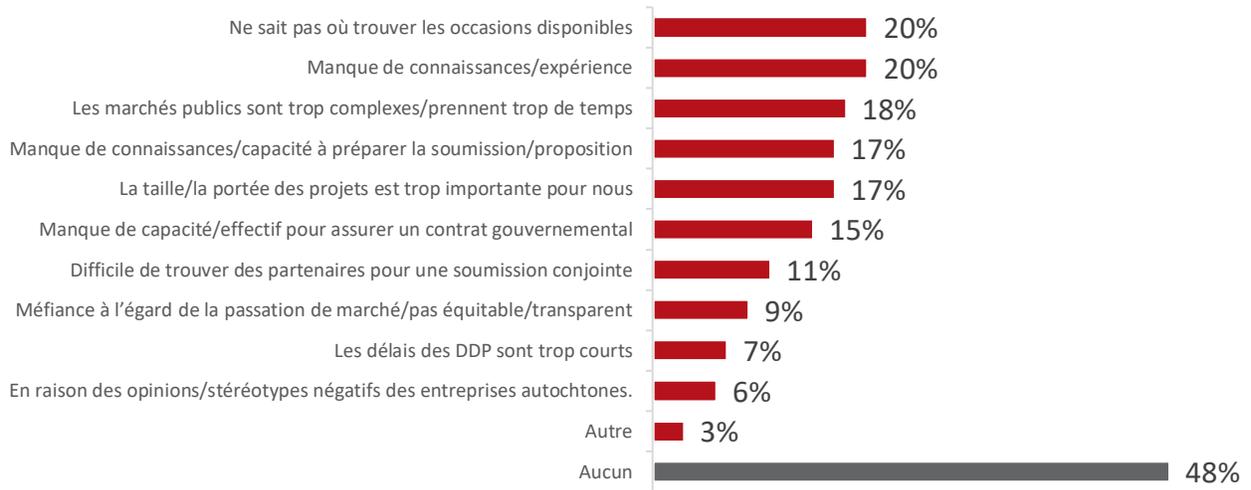


Figure 27. Q33 : Si vous avez présenté une demande ou envisagé de faire une demande pour un contrat gouvernemental ou d'entreprise pour l'EPI, quels obstacles, le cas échéant, avez-vous rencontrés? Base : Nombre total des réponses à la question excluant « Préfère ne pas répondre », « Ne sait pas » et « Sans objet » (n=314).

Bien que peu d'entreprises aient présenté des soumissions et ont reçu un contrat de grande envergure pour l'EPI, un tiers des entreprises autochtones ont déclaré s'être servi de leur mandat initial pour offrir l'EPI pendant la pandémie (figure 28). Le nombre de ces entreprises comprendrait celles qui fournissent du matériel de protection, comme des masques, au public. Cette proportion devrait être comparée avec prudence à la proportion des entreprises de la phase 1 qui ont indiqué qu'elles fournissent des fournitures pour répondre aux besoins médicaux du Canada. Toutefois, l'augmentation de la disponibilité des fournitures essentielles d'EPI est une contribution positive pour leurs collectivités, peu importe l'échelle.

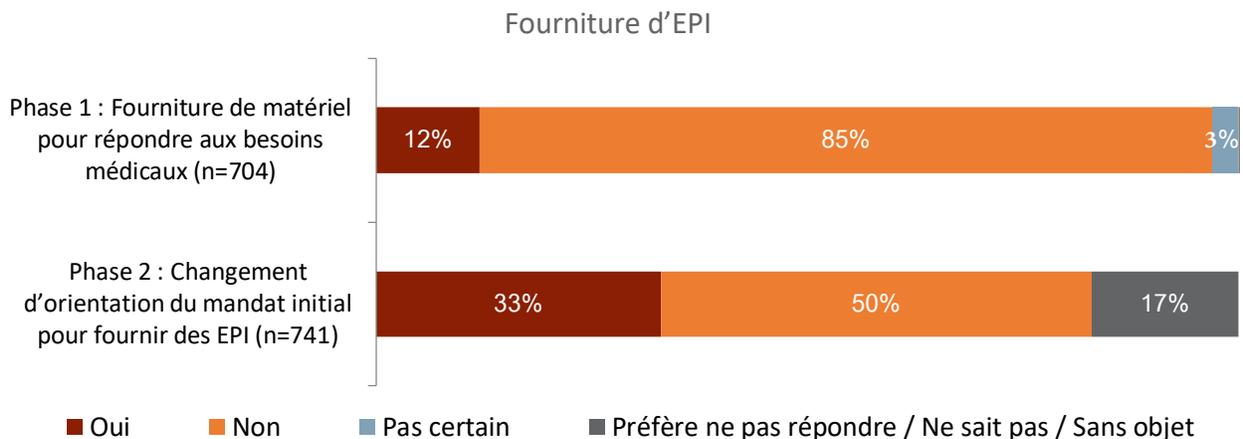


Figure 28. Q31 : Votre entreprise a-t-elle réorienté son mandat initial pour fournir de l'équipement de protection individuelle (EPI) pendant la pandémie du COVID-19? Base : Nombre total des réponses à la question (n=741).



BESOINS ACTUELS

TAUX DE SURVIE DES ENTREPRISES

Au cours de la phase 1 du sondage en mai 2020, plus de la moitié (54 %) des répondants ont indiqué que leur entreprise ne serait pas en mesure d'exercer ses activités pendant plus de six mois sans aide. Ce chiffre a augmenté depuis (44 % à la phase 2), mais près de la moitié des entreprises s'attendaient à une insécurité au cours des prochains mois (figure 29). Les taux de survie des entreprises autochtones semblent plus critiques que les résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises où « plus de la moitié (51,3 %) des entreprises ne savaient pas pendant combien de temps elles pourraient poursuivre leurs activités à leur niveau actuel de revenus et de dépenses avant d'envisager la fermeture ou la faillite, tandis que 1 entreprise sur 10 (10,3 %) a indiqué que ses activités pourraient se poursuivre pendant moins de 12 mois. »¹⁶ La proportion des entreprises autochtones qui n'avaient pas besoin d'autres mesures de soutien est passée de 11 % à la phase 1 à 23 % à la phase 2. Si ce pourcentage peut indiquer que la situation s'améliore, il est tout de même essentiel que les gouvernements continuent d'offrir un soutien aux entreprises autochtones. Il est également possible que certaines des entreprises qui ont indiqué qu'elles ne survivraient pas à la phase 1 aient fermé leurs portes et n'aient pas répondu au sondage.

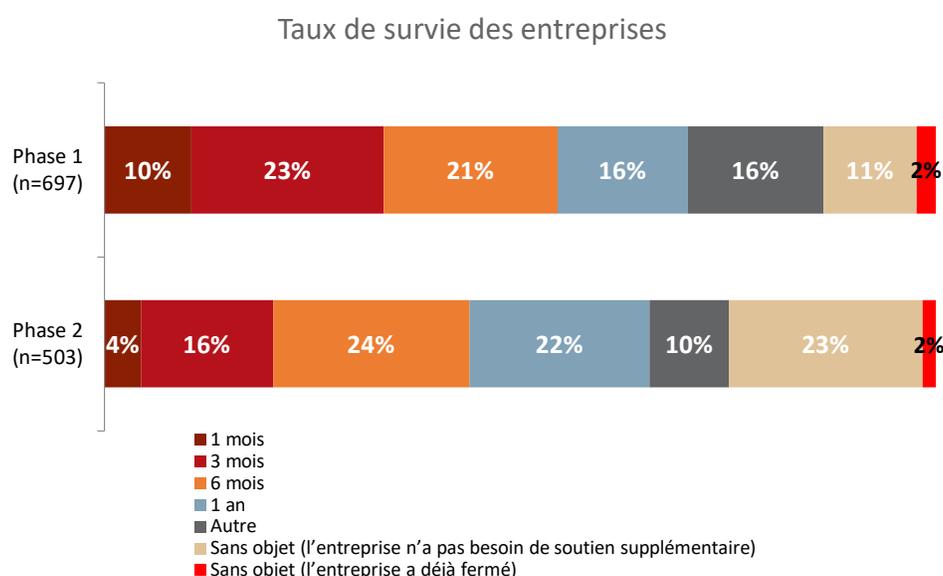


Figure 29. Q30 : Combien de temps cette entreprise peut-elle continuer à exercer ses activités dans les conditions actuelles, si aucun autre soutien n'est disponible? Base : Nombre total des réponses à la question excluant « Préfère ne pas répondre » et « Ne sait pas » (n=503).

BESOINS LES PLUS PRESSANTS

Malgré les mesures de soutien mises en place par les gouvernements au cours de la dernière année, de nombreuses entreprises sont encore aux prises avec des difficultés. Dans une question à réponse ouverte, on a demandé aux répondants d'indiquer la préoccupation la plus pressante de leur entreprise à l'époque. Les réponses, bien que variées, donnent des résultats intéressants.

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer leur besoin le plus pressant, les entreprises autochtones ont continué de

16 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2021 (Ottawa : Statistique Canada, 2021) <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210305/dq210305b-fra.htm>

mentionner le retour à la normale comme principale préoccupation pendant la pandémie – certaines ont indiqué qu’elles ne pouvaient pas s’adapter au travail à distance, ou qu’elles avaient dû annuler des contrats en raison de la pandémie (tableau 6). Moins de répondants par rapport à la phase 1 ont exprimé le besoin d’un soutien financier supplémentaire comme première priorité (28 %). Toutefois, il est important de noter que ce soutien demeure un sujet de préoccupation important puisque 72 % des répondants ont répondu qu’ils avaient encore besoin d’un soutien financier.

Comparativement aux données de la phase 1, on a constaté une augmentation des préoccupations des entreprises concernant la capacité de s’adapter à la pandémie. Par exemple, 16 % (contre 12 %) avaient besoin d’aide pour la gestion et la planification. De plus, 13 % des répondants (comparativement à 11 %) ont mentionné le besoin de ressources supplémentaires et de formation comme leur principale priorité, particulièrement en ce qui concerne le travail en ligne ou à distance. Un petit nombre (6 %) ont mentionné particulièrement l’adaptation et l’innovation comme une préoccupation clé (tableau 6).

Tableau 5. Q17 : Quels sont vos besoins commerciaux les plus pressants à l’heure actuelle? Base : Nombre total des réponses à la question (n=750).

Besoins commerciaux les plus pressants	Phase 1 n=674	Phase 2 n=750
L’économie/les affaires/la collectivité retournent à la normale en ce qui concerne la capacité de retourner au travail et de reprendre les activités et les réunions, d’obtenir des contrats, de reprendre les projets et d’obtenir des clients et la capacité de générer des revenus et d’augmenter les ventes, la suppression des restrictions imposées aux entreprises en raison de la COVID-19, la capacité de contrôler COVID-19 et l’expansion des services et des produits	53%	49%
Soutien financier , y compris le soutien au maintien des activités de l’entreprise, et accès aux subventions, aux prêts et au capital	39%	28%
Soutien pour la gestion, la planification et le personnel , y compris la publicité et la sensibilisation à leur entreprise, embaucher du nouveau personnel, planifier la reprise des activités à l’avenir après la fin de la pandémie et soutien à la santé des employés et à la santé mentale	12%	16%
Ressources et formation supplémentaires , y compris l’accès aux collectivités des PN pour créer des réseaux et des possibilités, des projets de construction, l’accès à des bureaux plus larges et à des bureaux de fabrication, du nouvel équipement pour croître et gérer des périodes difficiles.	11%	13%
Adaptation et innovation , y compris l’ajout de nouvelles lignes de production, l’établissement de leur présence en ligne ou l’accélération de la transformation numérique	5%	6%

Les citations suivantes ont été tirées des réponses ouvertes à la question du sondage : quels sont vos besoins commerciaux les plus pressants à l'heure actuelle? Notamment, un certain nombre de réponses ont indiqué un besoin de soutien financier, mais l'incapacité des propriétaires d'entreprise à s'endetter davantage.

« **Plus de subventions. Certainement pas d'autres prêts.** »

« Soutien financier pas sous la forme d'un prêt, ce qui entraîne davantage de dettes et de pressions sur l'entreprise en difficulté. J'ai désespérément besoin de [événements] parce qu'il s'agit d'une énorme partie de nos activités quotidiennes. »

« Nous avons maintenant trop de dettes que nous avons utilisées pour survivre. Nous craignons maintenant que nous ne soyons pas en mesure de rembourser notre dette lorsque l'économie se rétablira. Cela signifie aussi qu'en raison du fardeau de la dette que nous portons, nous pourrions encore avoir du mal à respecter nos obligations financières pour les années à venir. »

Parmi d'autres réponses, il y avait le besoin d'un taux d'intérêt plus bas, de nouveaux contrats et projets et de changer d'orientation pour s'adapter au travail à distance :

« J'ai besoin que mon prêteur réduise son taux d'intérêt ou je dois trouver un autre prêteur qui prendra le relais avec un meilleur taux d'intérêt. »

« Contrats. Mon entreprise avait une liste de projets à réaliser. La plupart de ces projets ont été reportés en raison de la COVID. »

« Restructuration pour adopter un modèle d'affaires Web Nous avons l'habitude de faire du réseautage à de nombreux événements et salons professionnels différents et avec le confinement des collectivités causé par la COVID, nous avons été forcés d'annuler des projets et de les retarder jusqu'à ce que cette pandémie soit terminée. »

« Financement pour changer notre façon de fonctionner. Nous avons l'habitude de faire des visites en personne dans chaque collectivité des Premières Nations. Nous ne pouvons pas le faire maintenant et nous nous sommes restructurés. Cela a épuisé nos ressources disponibles. Cependant, nous sommes en mesure d'ouvrir nos portes en 2021 en raison de ces changements. »

COMPÉTENCES ET FORMATION

Bien que peu de répondants aient mentionné que les compétences et la formation étaient leurs besoins opérationnels les plus pressants, la majorité des répondants ont indiqué qu'ils avaient besoin d'une certaine forme de formation ou de soutien supplémentaire; seulement 7 % ont indiqué qu'ils n'avaient pas besoin de formation ou de compétences. Les principaux résultats ont été répartis en deux grandes catégories : réorientation vers le travail en ligne et le soutien administratif.

En ce qui concerne les compétences pour le travail en ligne, la formation sur les médias sociaux et le marketing numérique (45 %), le développement Web (36 %), la mobilisation des clients à distance (30 %) et la formation sur le commerce électronique (29 %) étaient nécessaires. Les programmes qui peuvent offrir des compétences

numériques seront essentiels à la phase de rétablissement après la pandémie. En ce qui concerne le soutien administratif, la rédaction d'une demande de subvention, d'une proposition était la première priorité (43 %). Les autres priorités étaient la planification des activités à long terme (36 %) et la diversification de la clientèle (30 %) (figure 30). De plus, les gouvernements devraient envisager de simplifier leurs processus de demande de fonds et de soutien ou d'offrir du soutien à ce sujet, parce que le besoin élevé de formation dans ce domaine indique que les entreprises autochtones éprouvent des difficultés au sujet des demandes et des subventions. Le fardeau administratif et la paperasserie constituent un obstacle pour l'accès aux programmes et aux marchés publics mentionné par les entreprises autochtones dans ce sondage et dans d'autres études réalisées par le CCAB. Il y a un besoin urgent d'un programme d'orientation qui présente toutes les possibilités de financement public (par exemple, formation axée sur les compétences, programmes de renforcement des capacités, subventions et contributions) offertes aux entreprises autochtones. Ce programme pourrait être offert aux entreprises autochtones en ligne, au moyen d'une plateforme numérique « à guichet unique » avec des services de soutien pour orienter davantage les entreprises autochtones dans leurs demandes. Fait important, ce travail devrait être dirigé par les Autochtones.

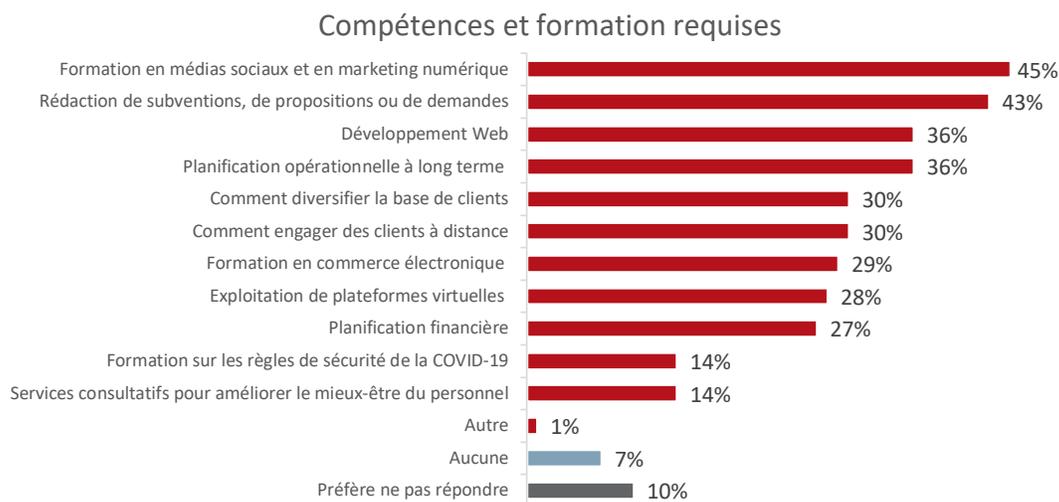


Figure 30. Q36 : Quelles compétences et quelle formation, le cas échéant, vous seraient utiles pour gérer les défis opérationnels auxquels vous êtes actuellement confrontés en raison de la pandémie? Base : Nombre total des réponses à la question (n=705).

Pistes de réflexion critiques

- Les entreprises appartenant à des femmes étaient plus susceptibles que les entreprises appartenant à des hommes de dire qu'elles avaient besoin de chaque compétence, sauf pour la formation sur les règlements de sécurité concernant la COVID-19. Une entreprise sur dix (10 %) appartenant à des hommes a indiqué qu'elle n'avait pas besoin de compétences ou de formation supplémentaires, comparativement à 4 % des entreprises appartenant à des femmes.
- Les entreprises sans employés (35 %) étaient plus susceptibles que les entreprises avec employés (27 %) d'indiquer la formation en commerce électronique et les ventes en ligne comme compétences nécessaires.
- Les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à un million étaient plus susceptibles que le répondant moyen d'avoir besoin de soutien pour la rédaction d'une demande de subventions (46 %), la diversification de leur clientèle (32 %) et la formation en commerce électronique (31 %).

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET AUTRES PROGRAMMES

PERSPECTIVES

La pandémie existe depuis plus d'une année et plus de 6 mois depuis la phase 1 du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones. Reconnaisant les changements considérables qui ont eu lieu tout au long de 2020 et jusqu'en 2021, nous avons cherché à comprendre les perspectives des entreprises autochtones pour l'avenir et leurs réseaux communautaires. Les entreprises se sont adaptées à de nouvelles conditions, des vaccins ont été mis au point et des programmes gouvernementaux ont été mis en œuvre depuis la première phase du sondage.

On a demandé aux répondants d'indiquer leurs perspectives pour les six prochains mois. Les prévisions étaient mitigées au sujet de leur entreprise, avec des proportions semblables des répondants qui prévoyaient des répercussions positives (37 %) et négatives (42 %) dans l'avenir. Les autres répondants (21 %) ne prévoyaient aucun changement réel (figure 31). Notamment, la proportion d'entreprises autochtones qui étaient optimistes au sujet des six prochains mois était plus élevée que la proportion des entreprises qui ont déclaré des répercussions positives de la COVID à ce jour (13 %), ce qui laisse croire à un sentiment d'optimisme à l'égard de l'avenir pour certaines entreprises.

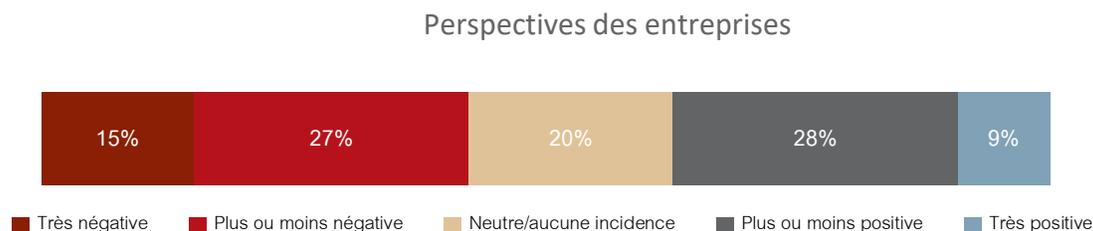


Figure 31. Q21 : À l'avenir, quelles sont vos perspectives pour votre entreprise au cours des six prochains mois, compte tenu de vos activités commerciales pendant la pandémie de COVID-19? Base : Nombre total des réponses à la question (n=818).

RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES

En plus d'examiner les mesures de soutien non gouvernementales que les entreprises ont reçues, le CCAB a voulu savoir si les entreprises avaient tenté d'appuyer leurs collectivités tout au long de la pandémie. Un tiers des entreprises participantes ont déclaré avoir pris des initiatives pour appuyer les personnes et/ou d'autres entreprises de leur communauté (figure 32). La forme de soutien la plus courante était une stratégie de « magasinage local », axée sur leur collectivité autochtone, la région ou même les entreprises canadiennes en général. De plus, les répondants ont souvent fait don de produits, de services ou d'argent. Cela s'est traduit par des dons propres à la COVID-19 (comme l'EPI, la sensibilisation à la sécurité durant la pandémie, le magasinage pour les membres vulnérables de la collectivité et l'aide à d'autres entreprises pour obtenir un soutien du

gouvernement) et par des initiatives axées sur la collectivité (particulièrement en ce qui concerne la sécurité alimentaire, les nécessités de la vie ou les organismes de bienfaisance locaux). De nombreuses entreprises comprenaient les difficultés auxquelles se heurtaient les autres et ont adapté leurs prix au moyen d'escomptes, des plans de paiement différé et en réduisant les prix et les frais. D'autres ont créé des partenariats et travaillé pour aider les collectivités à s'adapter à la pandémie. Par exemple, une entreprise a fourni un soutien technique à des écoles locales pour les aider à passer à l'apprentissage en ligne.

Soutien aux personnes et aux entreprises dans la collectivité

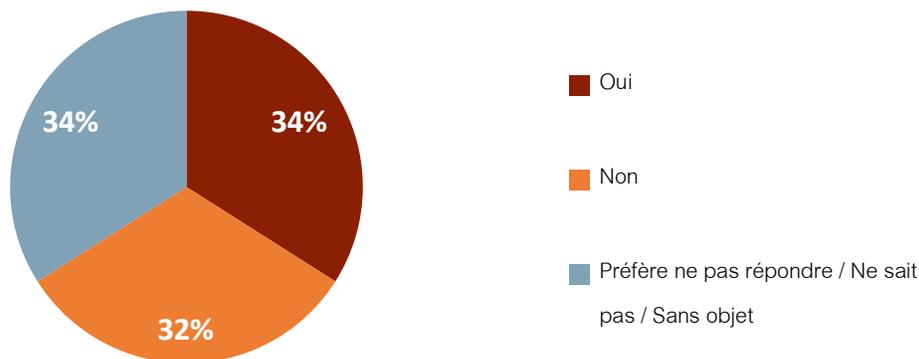


Figure 32 Q34 : Durant la pandémie, quelles initiatives, le cas échéant, avez-vous mises en place pour soutenir les personnes et/ou les autres entreprises de votre collectivité? **Base : tous les répondants (n=720).**

Les citations suivantes ont été tirées des réponses ouvertes à la question du sondage : Durant la pandémie, quelles initiatives, le cas échéant, avez-vous mises en place pour soutenir les personnes et/ou les autres entreprises de votre collectivité?

« Des masques et des gants gratuits pour la collectivité, des barrières en plexiglas, une signalisation, des affiches et nous avons agrandi notre aire d'attente pour la distanciation sociale. Nous avons commencé à sensibiliser davantage les aînés, ainsi qu'à offrir des services à ceux qui sont isolés et seuls. Nous fournissons des conseils en gestion du stress, et nous avons fait appel à un psychologue pour répondre à la demande des patients pour les services de counseling. »

« Nous avons mis en œuvre des services de livraison dans nos collectivités autochtones avoisinantes au moyen de visites régulières sur place afin d'appuyer le respect continu des consignes de sécurité liées à la COVID. Effectuer continuellement des évaluations des besoins et adapter les pratiques en fonction des besoins particuliers de la collectivité. Nous avons organisé une collecte de fonds pour notre banque d'alimentation communautaire locale et avons également organisé et animé un sommet virtuel d'affaires en ligne pour les entreprises locales. »

« En tant que collectivité, nous avons uni nos efforts à ceux des entreprises dans le cadre de la campagne de magasinage local. Nous avons eu des concours, nous avons établi des partenariats avec d'autres entreprises locales pour offrir des forfaits de produits locaux. »

« Nous avons accordé des prêts à d'autres entrepreneurs des Premières nations dans notre secteur; l'une avec des ventes annuelles de 200 000 \$ et l'autre avec des ventes annuelles de 800 000 \$. La création d'emplois a totalisé 10 postes à temps plein et à temps partiel. »

« J'ai aidé d'autres entreprises autochtones à présenter une demande de financement durant la pandémie. »

« Nous avons offert des ventes en gros avec des marges plus élevées pour les détaillants. Nous avons lancé un programme de bourses dans le cadre duquel un dollar provenant de chaque vente est réinvesti dans notre collectivité pour soutenir les aînés, les enfants et les femmes. Nous avons prêté de l'argent à nos employés pour payer leur loyer, etc. »

« J'ai fait du soutien informatique et des consultations auprès des écoles pour leur permettre de passer plus facilement à l'apprentissage en ligne. Ce travail a été fait gratuitement et il y avait un besoin dans ma collectivité. »

« J'ai offert des locaux à des petites entreprises en démarrage pour qu'elles puissent exercer leurs activités sans payer les coûts du loyer et avons partagé les dépenses. »

MESURES PRISES PAR LES ENTREPRISES POUR S'ADAPTER

Au cours de la dernière année, les entreprises ont connu des défis dans toutes les industries et tous les secteurs de l'économie. Pour relever ces défis, les entreprises, les employeurs et les employés ont dû apporter des changements majeurs à leurs processus, produits et offres. L'accélération de la transformation numérique et l'établissement d'une présence en ligne ont été la principale mesure prise par les entreprises pour faire face à la pandémie, elle figure parmi les cinq principales réponses : communication en ligne accrue (38 %) et marketing (33 %), création d'une plateforme en ligne (28 %) et organisation d'événements en ligne (22 %). Les entreprises changeaient également leurs produits et services pour répondre à la demande (20 %), changeaient l'espace physique de leur entreprise (20 %) et faisaient des efforts pour trouver de nouveaux clients (17 %) (figure 33).

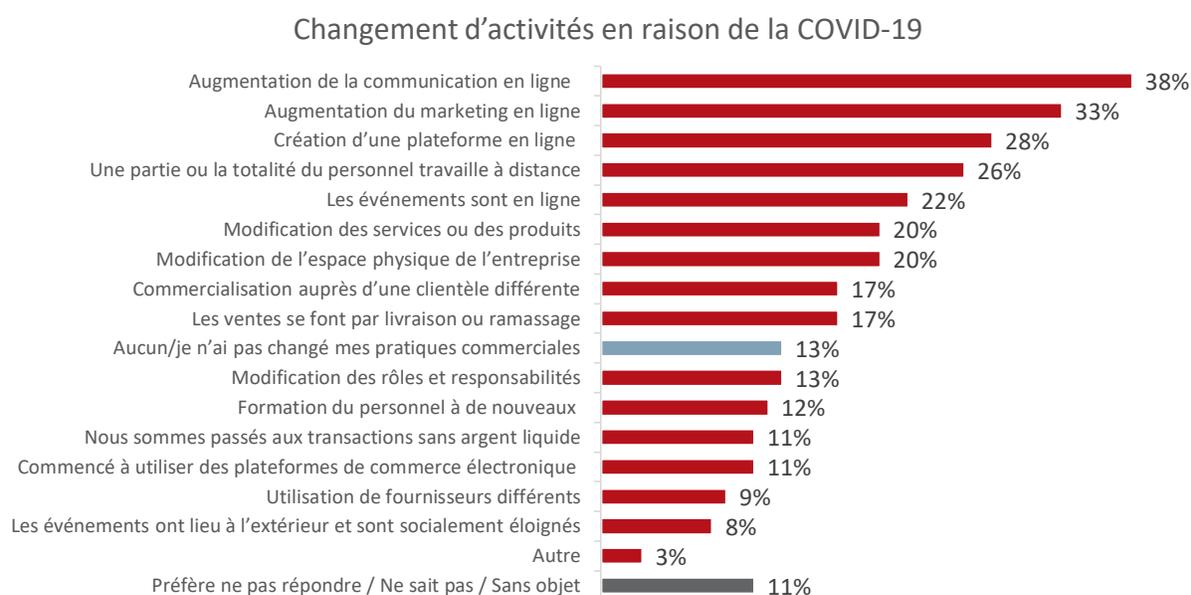


Figure 33. Q35 : De quelles façons, le cas échéant, avez-vous changé votre entreprise comme conséquence directe de la pandémie? Base : Nombre total des réponses à la question (n=710).



APPELS À L'ACTION

En s'appuyant sur les résultats du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones, le CCAB croit que les mesures suivantes – de la part des gouvernements, des institutions financières et des entrepreneurs autochtones eux-mêmes – aideront un plus grand nombre d'entreprises autochtones à survivre aux répercussions économiques continues de la pandémie.

Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des programmes et d'autres mesures de soutien pour surmonter les obstacles supplémentaires pour les entreprises autochtones tout au long de la pandémie et de la phase de reprise prévue.

Plus de 60 000 entreprises autochtones exercent leurs activités dans tous les secteurs et toutes les régions du Canada. Les services de soutien devraient tenir compte des impacts différentiels et des facteurs comme le genre, l'identité, l'industrie et l'emplacement des entreprises. Tous les ordres de gouvernement devraient collaborer avec les entreprises autochtones et les organisations locales, régionales et nationales afin de créer conjointement des politiques et des programmes qui répondent aux besoins uniques des entreprises autochtones de partout au Canada.

Fournir un financement supplémentaire aux entreprises autochtones, en particulier sous des formes autres que les prêts.

Les entreprises autochtones ont besoin d'un soutien financier supplémentaire pour survivre aux répercussions continues de la pandémie. Fait important, les entreprises qui ont répondu à la phase 1 et à la phase 2 du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones ont déclaré qu'elles ne peuvent pas s'endetter davantage. Un soutien financier sous forme de prêts non remboursables ou de subventions est nécessaire pour assurer le maintien et le rétablissement des entreprises autochtones partout au Canada. Les mesures de soutien devraient inclure des exigences d'admissibilité élargies et un meilleur accès aux programmes financiers pour les entreprises autochtones qui n'ont pas de relations d'emprunt actuelles ou antérieures et un financement d'urgence pour les entreprises qui prévoient fermer leurs portes d'ici un à six mois en l'absence d'un soutien supplémentaire.

Encourager l'innovation et l'adaptation.

En réponse aux restrictions liées à la COVID-19, les entreprises, les employeurs et les employés ont dû apporter des changements majeurs. Les entreprises autochtones ont toujours été résilientes, et près d'un répondant sur trois (28 %) a indiqué qu'il avait accéléré la transformation numérique et établi une nouvelle présence en ligne pour s'adapter à la pandémie. Toutefois, la majorité (93 %) des entreprises ont encore besoin d'une forme ou d'une autre de soutien pour la formation axée sur les compétences et l'adaptation des entreprises. Au moment où nous entrons dans la deuxième année de la pandémie de la COVID-19 et que la dépendance à l'égard d'une économie numérique augmente, les mesures de soutien du gouvernement devraient être axées sur le renforcement de la capacité des entreprises autochtones, ainsi que sur l'infrastructure numérique et des communications pour appuyer cette capacité. Le soutien à la formation axée sur les compétences dans les médias sociaux/le marketing numérique, le développement Web et le commerce électronique est particulièrement nécessaire.

Accroître les connaissances et l'accessibilité des mesures de soutien gouvernementales.

De nombreux répondants ont mentionné le processus de demande difficile et lourd pour accéder aux mesures prévues par le Plan d'aide d'urgence du Canada. De plus, si la plupart des entreprises autochtones qui ont demandé un soutien gouvernemental l'ont reçu, un grand nombre (42 %) d'entreprises qui ont déclaré avoir besoin d'aide financière n'ont pas demandé l'aide du gouvernement. Il y a un écart important entre le besoin d'un soutien financier et le nombre des entreprises autochtones qui en ont fait la demande. Ces constatations montrent qu'il faut améliorer la communication et la sensibilisation de la part du gouvernement fédéral, en plus de simplifier les processus pour s'assurer que les entreprises autochtones sont à la fois conscientes des mesures de soutien offertes et peuvent y accéder. Étant donné que plus de 200 programmes sont actuellement offerts, cela représente une tâche pénible pour toute organisation et encore plus pour une entreprise individuelle. Il y a un besoin continu non seulement d'un guichet unique rassemblant les ressources (comme un répertoire ou un outil interactif), mais aussi d'autres renseignements pour permettre aux entreprises autochtones de comprendre les critères d'admissibilité et les besoins en matière de demande, en plus de pouvoir évaluer les risques et les possibilités des divers programmes. Ce programme doit être dirigé par des Autochtones.

Mener d'autres recherches pour comprendre les répercussions sur les entreprises autochtones et leurs besoins au fur et à mesure de leur évolution durant la pandémie de COVID-19 et la période de reprise.

Bien que les données de la phase 2 du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones aient démontré une tendance à la hausse de la résilience des entreprises depuis mai 2020, on s'attend à ce que les entreprises autochtones qui ont été forcées de fermer soient sous-représentées dans les données. Celles qui n'étaient plus en affaires ou qui éprouvaient des difficultés importantes peuvent ne pas avoir eu le temps ou l'énergie pour répondre au sondage. Par conséquent, les résultats peuvent sembler plus optimistes que la réalité. D'autres recherches sont particulièrement nécessaires pour déterminer le pourcentage des entreprises autochtones qui ont déjà fermé – temporairement ou de façon permanente – tout au long de la pandémie. Cette recherche pourrait servir à orienter les stratégies de reprise pour les entreprises qui en ont le plus besoin, y compris celles qui ont fermé complètement. Par ailleurs, les entreprises autochtones au Canada ne forment pas un groupe homogène. Elles exercent leurs activités dans toutes les régions et dans tous les secteurs de l'économie et les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont été ressenties différemment selon les groupes identitaires, les lieux, les sexes et les industries autochtones. Des recherches ciblées devraient être menées pour déterminer les répercussions et les besoins uniques de différents sous-groupes de la population autochtone des entreprises.

ANNEXE : PROFIL DES ENTREPRISES

Business Characteristics		Phase 1 (n=833)	Phase 2 (n=825)
Propriété privée/communautaire	Propriété privée	77%	87%
	Propriété communautaire	10%	6%
	AEDC	7%	2%
Organisme sans but lucratif	Oui	10%	6%
	Non	87%	91%
Entreprise constituée en société	Oui	60%	56%
	Non	36%	41%
Taille de l'entreprise	Aucun employé	24%	28%
	1 à 19 employés	60%	65%
	Plus 20 employés	14%	7%
Revenu annuel	< 1 M\$	71%	75%
	1 M\$ à 5 M\$	15%	9%
	Plus de 5 M\$	7%	4%
Secteurs industriels	Service	61%	58%
	Secondaire	17%	17%
	Ressources naturelles	12%	13%
	Construction	11%	11%
Propriété autochtone	Premières Nations	72%	64%
	Métis	18%	30%
	Inuit	4%	3%
Sexe du propriétaire/propriétaire majoritaire	Féminin	37%	40%
	Non-femme	58%	50%
Régions	C.-B.	16%	21%
	AB	8%	18%
	SK/MB	9%	21%
	ON	18%	25%
	QC	10%	4%
	ATL	5%	6%
	Territoires	4%	4%
	SANS OBJET/NE SAIT PAS	31%	S.O.
Âge de l'entreprise	Moins de 5 ans	S.O.	45%
	6 à 15 années	S.O.	30%
	Plus de 15 ans	S.O.	25%
À l'intérieur ou à l'extérieur de la collectivité	Intérieur de la collectivité	46%	40%

BIBLIOGRAPHIE

Conseil canadien pour l'entreprise autochtone : Promesse et prospérité : Sondage sur les commerces autochtones 2016". <https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2017/04/CCAB-PP-Report-V2-FR-SQ.pdf>.

Conseil canadien pour l'entreprise : Promesse et prospérité : l'enquête sur les entreprises autochtones de l'Ontario 2020 <https://www.ccab.com/fr/research/publications/private-business/promise-and-prosperity-the-2020-ontario-aboriginal-business-survey/>

Conseil canadien pour l'entreprise autochtone : Perspectives nationales sur la prospérité économique des Autochtones : capacité de la Société de développement économique des Autochtones, Toronto : Conseil canadien pour les entreprises autochtones, 2020. <https://www.ccab.com/fr/research/publications/aedcs/national-perspectives-indigenous-economic-development/>

Gouvernement du Canada. 2020. « Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 : Soutien aux entreprises » Gouvernement du Canada, le mars 2021. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/plan-d-intervention-economique-du-canada-pour-repondre-a-la-covid-19.html>

Gouvernement du Canada. 2020. « Initiative de soutien aux entreprises autochtones ». <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1588079295625/1588079326171> Gouvernement du Canada, 19 mars 2021.

Gouvernement du Canada. Fonds d'appui aux entreprises communautaires autochtones du Canada, 19 mars 2021. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1596809415775/1596809469296#Chap2>

Justin Trudeau, Premier ministre du Canada. 2020. « Le Premier ministre annonce un soutien aux entreprises autochtones <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiques/2020/04/18/premier-ministre-annonce-soutien-aux-entreprises-autochtones>.

Statistique Canada. "Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2021". <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210305/dq210305b-fra.htm>

Statistique Canada. Principales statistiques relatives aux petites entreprises – Novembre 2019 (Ottawa : Statistique Canada, 2019), https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03114.html

Statistique Canada "Tableau 33-10-0309- Répercussions de la COVID-19 sur l'état de l'entreprise ou de l'organisme, selon les caractéristiques de l'entreprise, premier trimestre de 2021 https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310030901&request_locale=fr



Supporté par



Indigenous Services
Canada

Services aux
Autochtones Canada